

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



15 ANNÉES D'ENFER

Après s'être sortie de l'engrenage de la prostitution, Marie Drouin intervient maintenant auprès de celles qui tentent de s'échapper de ce milieu sans scrupules **PAGE 3**

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



**JEAN-MARC
PARENT
ÉGAL
À LUI-MÊME**

PAGE 8

Stations du futur

Pétroles RL devient RL Énergies et diversifie son offre énergétique

PAGE 2

Les fabriques ciblées

Le recours collectif des victimes de l'ex-prêtre Paul-André Harvey prend de l'ampleur

PAGE 4



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

**TABLE D'HÔTE
DU TEMPS
DES FÊTES**

16⁹⁹\$
-TAXES



5335994



**MAINTENANT OUVERT
7 jours / 7**

418 673-6455 • 1 866 260-8254

www.valinouet.qc.ca

**Neige
100%
naturelle**

Suivez-nous sur



Un incendie résulte en la mise à pied temporaire de 70 travailleurs

Un incendie d'origine électrique survenu en début de semaine chez Industries TLT, de Sainte-Monique, a forcé la mise à pied de 30 employés de l'endroit, en plus de mener à un arrêt de production chez Planchers Mistral, de Jonquière, une mesure qui impacte une quarantaine de personnes.

Selon Robin Harvey, directeur des deux usines de Sainte-Monique, le feu, qui s'est déclaré dans la partie de l'usine où l'on

retrouve des sectionneurs électriques, n'a pas causé beaucoup de dommages matériels, mais a nécessité l'arrêt complet de la production en raison de la présence d'eau. «On a dû arrêter les opérations complètement, une situation qui n'est pas idéale juste avant les Fêtes», explique M. Harvey.

Étant donné qu'Industries TLT est la principale source d'approvisionnement en matière première de Planchers Mistral,

une compagnie sœur installée sur la rue de l'Énergie, à Jonquière, l'usine spécialisée dans la production et le vernissage de bois de plancher a dû cesser sa production jeudi après-midi. «On fait tout en notre possible pour reprendre la production dans le courant de la semaine prochaine», affirme M. Harvey.

«Est-ce que ce sera une question de jours, pour une semaine ou plus, on ne le sait pas

encore? Le câble électrique peut avoir brûlé. Est-ce qu'il y a des dommages dans les cartes électroniques?», questionne Louison Lavoie, directeur de Planchers Mistral.

Ce dernier ajoute qu'en cette période de pénurie de main-d'œuvre, Planchers Mistral tente de tout faire pour conserver les employés mis à pied. «Si, mardi, je suis capable de reprendre tout mon monde, je vais le faire», déclare-t-il. **DENIS VILLENEUVE**

Pétroles RL devient RL Énergies

À la veille de son 50^e anniversaire, l'entreprise régionale diversifie son offre énergétique



NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

À la veille de célébrer ses 50 ans, l'entreprise régionale Pétroles RL amorce un virage vert en diversifiant son offre énergétique. Elle offrira dorénavant des bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques, du gaz naturel, des biocarburants, du propane et de l'hydrogène. Et afin de refléter cette nouvelle réalité, elle portera désormais le nom de RL Énergies.

Le changement va s'amorcer là où tout a commencé, en 1970, à la station-service du boulevard Talbot, à Laterrière, qui accueillera les deux premières bornes de recharge rapide. Elle subira une cure de rajeunissement complète et accueillera un

service de restauration rapide et un lave-auto.

«Ça me rend très fier de lancer le projet à Laterrière, là où tout a commencé pour RL. J'ai grandi sur le terrain de la station-service. C'était mon terrain de jeu», raconte, dans un communiqué de presse, Éric Larouche, président de RL Énergies, qui mijote ce projet depuis près de cinq ans.

«Les besoins des automobilistes en matière de consommation changent, et nous devons nous adapter afin de leur offrir de meilleurs choix pour eux», a-t-il ajouté.

RL Énergies compte installer tout un réseau de bornes électriques à recharge rapide dans la quarantaine de stations-service de son réseau pour desservir sa clientèle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chibougamau et de La Tuque au cours des prochaines années, puis étendre ce circuit à tout le territoire québécois.

Cette démarche s'inscrit dans la philosophie d'Éric Larouche, aussi propriétaire de l'Hôtel Chicoutimi, qui en a fait l'un des premiers établissements



La station-service de Laterrière sera rénovée et accueillera les deux premières bornes de recharge rapide de l'entreprise régionale RL Énergies. — PHOTO COURTOISIE

hôteliers du Québec à amorcer une démarche de développement durable il y a plus de 15 ans.

Il avait d'ailleurs commencé à implanter de nouvelles façons de faire chez RL en modifiant ses camions de livraison pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. «Nous regardons d'ailleurs toutes les alternatives énergétiques, que ça soit le gaz

naturel, le propane, l'hydrogène, les biocarburants ou les autres énergies renouvelables. Nous commençons d'abord par les bornes de recharge rapide, mais ce n'est qu'un début», conclut l'homme d'affaires.

« Les besoins des automobilistes en matière de consommation changent, et nous devons nous adapter afin de leur offrir de meilleurs choix pour eux. »

— Éric Larouche, président de RL Énergies



Pétrole RL devient RL Énergies. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. SAINT-GELAIS



RECOURS COLLECTIF CONTRE PAUL-ANDRÉ HARVEY

Les fabriques dans la mire

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Neuf fabriques du Saguenay, l'Évêque catholique de Chicoutimi, la Corporation épiscopale catholique romaine de Chicoutimi et l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec sont maintenant visés par le recours collectif contre l'ancien prêtre Paul-André Harvey, déposé par l'Association des jeunes victimes de l'Église (AJVE).

EN BREF

Saisie de cigarettes

Deux personnes ont été arrêtées dans une résidence du boulevard Martel à Saint-Honoré, jeudi matin, à la suite d'une saisie de cigarettes de contrebande menée par la Sûreté du Québec. Sur place, 8000 cigarettes ont été récupérées. Une femme de 41 ans et un homme de 49 ans ont été interrogés sur place, avant d'être relâchés. Des accusations devraient être transmises au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

JONATHAN HUDON

La demande d'autorisation a été entendue devant la juge Sandra Bouchard, de la Cour supérieure du Québec, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi. L'action collective de 14 millions \$ a déjà été acceptée contre le Diocèse de Chicoutimi, mais l'AJVE estime maintenant que les paroisses doivent payer pour les gestes de pédophilie de l'abbé Harvey.

En défense, on allègue que les différentes fabriques visées ne pouvaient être au courant des gestes de l'ancien prêtre. On ajoute que six des fabriques ajoutées dans la demande d'autorisation n'existaient pas au moment des faits. D'autres ont aussi été annexées à des paroisses au fil des ans. Un débat de fond s'est enclenché entre les deux parties sur le rôle qu'une fabrique pouvait avoir sur un prêtre ainsi de quelle paroisse relevait Paul-André Harvey à l'époque où les agressions ont été commises.

« Nous, de la façon dont on le reconnaissait, c'est qu'il avait une soutane sur le dos et portait un col romain, a exprimé la présidente de l'Association des jeunes victimes de l'Église, Suzanne Tremblay. Nos familles avaient confiance. C'était notre repère pour comprendre qu'il faisait partie de l'Église. Peu importe dans quelle paroisse il pratiquait, on le connaissait. Tout le monde dans la région le connaissait. »

Suzanne Tremblay a fait savoir que son association avait encore deux mois pour publier un nouveau rapport contenant de nouvelles victimes. À ce jour, on en compte près d'une centaine. La plupart des gestes reprochés à Paul-André Harvey ont été commis sur des filles de 6 à 12 ans, entre 1963 et 1987.

« Peu importe dans quelle paroisse il pratiquait, on le connaissait. Tout le monde dans la région le connaissait. »

— Suzanne Tremblay

Paul-André Harvey est décédé en prison en mai dernier, à l'âge de 81 ans. Il purgeait une peine de six ans de pénitencier après avoir plaidé coupable en 2015 à 39 chefs d'accusation. Des accusations de grossière indécence et d'attentat à la pudeur étaient au nombre des faits reprochés au pédophile.

La juge Sandra Bouchard n'a pas précisé à quel moment elle va rendre sa décision. En fin de journée, elle a dit qu'elle avait passablement de lecture de chevet pour la période des Fêtes, ce qui laisse croire à une décision après le Nouvel An.



Paul-André Harvey a plaidé coupable contre 39 accusations, se retrouvant en prison pour six ans. Il est ensuite décédé derrière les barreaux en mai dernier.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DÉSFFECTATION, nom féminin

Définition – Détachement, perte de l'affection ou de l'intérêt pour quelqu'un ou pour quelque chose.
Désaffection du public pour cet artiste.

Cooccurrences – désaffection massive ; désaffection de la clientèle ; subir une désaffection...

Champ lexical – abstention, désintérêt, électeurs, jeunes, scrutin ; croissante, grandissante...

Confusion – Ne pas confondre avec *désaffectation* : fin ou changement d'usage d'un immeuble.



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

Réanimée par les policiers après une sortie de route

Une femme victime d'un arrêt cardiaque dans sa voiture a eu la vie sauve grâce à l'intervention de deux policiers de Saguenay, dimanche. Alertés par un passant, les agents ont utilisé un défibrillateur afin de réanimer la dame de 67 ans, qui venait d'effectuer une sortie de route à l'intersection des rues Mousseau et Marc-Aurèle, à Jonquière.

Le citoyen a mentionné que la dame à bord du véhicule ne semblait pas avoir de signes de vie, mais qu'il ne pouvait l'atteindre puisque les portières étaient verrouillées.

Deux patrouilleurs qui se trouvaient à proximité ont pu être sur place en une minute. «Les policiers ont cassé la fenêtre, puis ont extirpé la dame de la voiture, pour commencer des

manœuvres de réanimation. Ils ont utilisé un défibrillateur, et la dame est revenue à la vie», raconte le lieutenant Denis Harvey du Service de police de Saguenay.

La victime a été transportée au centre hospitalier de Jonquière, puis aux soins intensifs de l'hôpital de Chicoutimi. Son état était alors jugé sérieux et instable.

Mercredi soir, un des patrouilleurs a contacté le conjoint de la dame afin de connaître son état. Il a appris qu'elle est retournée chez elle en santé. «Cet événement démontre que l'achat, il y a quelques années, de défibrillateurs a un impact très positif sur les interventions dans ce genre de cas», souligne le lieutenant Harvey. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Elle menace de faire exploser une prison et un poste de police

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Une femme de 26 ans, qui demeure à la maison d'hébergement Le Rivage de La Baie, a menacé de faire exploser la prison de Laval et le poste de police de Saint-Jérôme. Elle a perpétré ses menaces via les réseaux sociaux, avant d'être épinglée par les policiers de Saguenay, mercredi soir.

La jeune femme, qui ne demeure pas dans la région, est hébergée temporairement à la maison

Le Rivage, qui vient en aide aux femmes atteintes de problèmes mentaux. C'est qu'elle sort tout juste de prison, puisqu'elle avait été reconnue coupable de menaces en semblable matière il y a quelques mois. Dans ses conditions, elle ne devait pas, entre autres choses, utiliser les médias sociaux.

Mais voilà que mercredi, elle aurait communiqué avec une compagnie de sécurité via Messenger, menaçant de faire «sauter la prison de Laval et le poste de police de Saint-Jérôme». C'est le Service de police de Roussillon, situé en Montérégie, qui a communiqué

avec celui de Saguenay, afin que la femme soit arrêtée.

Les agents se sont présentés à la maison Le Rivage mercredi soir, et la jeune femme a comparu jeudi matin au Palais de justice de Chicoutimi. Souffrant de schizophrénie paranoïde, elle devra subir une évaluation psychiatrique. Le juge Pierre Lortie, de la Cour du Québec, a accepté la demande de la défense à cet effet. L'accusée a pris le chemin de l'hôpital de Chicoutimi, où elle sera détenue et évaluée. Elle reviendra devant les tribunaux à une date ultérieure.

UN BARRAGE D'ENVERGURE



À l'approche de la période des Fêtes, un premier barrage routier d'envergure s'est déroulé entre 19 h et 23 h, jeudi soir, sur le boulevard Talbot, près des sorties de l'autoroute de l'Aluminium. À 22 h, environ 1500 véhicules avaient été contrôlés, selon le lieutenant Denis Harvey, du Service de police de Saguenay. Trois automobilistes ont dû se soumettre à l'appareil de détection d'alcool, mais aucun n'a été pris en défaut. Un constat d'infraction a été donné en raison d'un permis de conduire impayé et deux autres pour avoir brûlé un feu rouge. L'opération était tenue en collaboration avec la Sûreté du Québec, les contrôleurs routiers de la SAAQ et la police de Saguenay. **JONATHAN HUDON**

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Double Défi

des deux **Mario**

3 jours sur le lac Saint-Jean au profit des jeunes atteints de cancer.

L'aventure vous attend!

AU PROFIT DE

SUR LA POINTE DES PIEDS

www.pointedespieds.com • Inscrivez-vous d'ici le 15 décembre PRÉSENTÉ PAR

RioTinto

UN PROFESSEUR ACCUSÉ DE VOIE DE FAIT SUR UN ÉLÈVE

« Je vais aller te la fermer »

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le procès du professeur à la retraite Bruno Bonneau, accusé de voie de fait simple sur un élève de 14 ans, s'est ouvert, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi. L'adolescent âgé de 15 ans maintenant s'est présenté à la barre, répétant que son professeur l'avait agrippé au collet pendant un cours, le plaquant contre sa chaise, afin qu'il cesse de parler.

C'est la présumée victime et un copain de classe qui ont témoigné lors de cette première journée de procès, qui devrait reprendre après les Fêtes.

Les événements se seraient produits le 9 novembre 2017, aux alentours de 10h50. Il s'agissait de la dernière période de cours avant l'heure du dîner.

Peu de temps après le début du cours, un autre professeur aurait frappé à la porte de la classe, demandant à Bruno Bonneau quelque

chose. Les élèves se seraient alors mis à parler entre eux, et Bruno Bonneau aurait dit à l'adolescent, toujours selon le témoignage de celui-ci, de « se fermer la bouche ».

Les élèves auraient toutefois continué à discuter, dont la présumée victime, qui affirme parler « plus fort que les autres ».

« Ferme-la, sinon, je vais aller te la fermer », aurait alors dit le professeur à l'adolescent.

Un échange s'en serait suivi. À ce stade-ci du procès, les versions dudit échange divergent toutefois d'un jeune à l'autre. Selon la présumée victime, l'adolescent aurait demandé à Bruno Bonneau ce que signifiait « te la fermer », alors que selon l'autre jeune, la présumée victime aurait plutôt invité le professeur à venir « lui fermer la bouche ».

La présumée victime a affirmé, durant son témoignage, qu'il croyait que son professeur blaguait, comme il avait l'habitude de le faire.

Bruno Bonneau se serait toutefois dirigé vers le jeune, l'aurait empoigné au collet et l'aurait brassé, l'accotant au fond de sa chaise, puis au



Le professeur à la retraite Bruno Bonneau est représenté par M^e Charles Cantin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

mur – la chaise était adossée au mur. L'altercation aurait duré entre cinq et dix secondes, puis le silence est revenu en classe. Le cours s'est poursuivi.

C'est le soir de l'incident que l'adolescent a décidé de se rendre

au poste de police avec ses parents pour porter plainte. Bruno Bonneau a ensuite été accusé de voie de fait. Il a plaidé non coupable à cette accusation.

En contre-interrogatoire, l'avocat

de l'accusé, M^e Charles Cantin, a voulu démontrer que l'adolescent avait invité le professeur à se diriger vers lui. Il a également affirmé à plusieurs reprises qu'aucun coup n'avait été porté et que la présumée victime n'avait pas été projetée au mur.

Le témoignage d'un copain de classe a été plus ardu, puisque sa version des événements ne concordait pas avec celle qu'il avait faite le jour de l'événement.

La professeure qui était allée emprunter quelque chose dans la classe de Bruno Bonneau, et qui aurait assisté à la scène, devrait également être invitée à la barre des témoins.

Étant donné la lourdeur du rôle au Palais de justice de Chicoutimi, jeudi, le procès a dû être ajourné, et seuls deux témoins ont été entendus. Bruno Bonneau devrait également donner sa version des faits ultérieurement.

La date du 5 février a été retenue, mais une conférence entre la Couronne et la défense devrait permettre de fixer d'autres dates, puisque le procès nécessitera deux jours.



Guy Lepage sera de retour devant le tribunal aujourd'hui, puisqu'il est aussi accusé de trafic de cocaïne.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

L'accident avait fait un blessé grave, le 19 août 2016.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



ACCIDENT CAUSANT DES LÉSIONS

Guy Lepage coupable de nuisance publique

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Initialement accusé de conduite dangereuse causant des lésions, Guy Lepage s'en sort avec une accusation réduite de nuisance publique et une peine de 240 heures de travaux communautaires. Bien qu'il évite la prison, l'homme sera de retour devant le tribunal vendredi, cette fois pour une histoire de trafic de cocaïne.

Le 19 août 2016, Guy Lepage circule à 83 kilomètres à l'heure sur le boulevard de l'Université, en direction du boulevard Saint-Paul, à Chicoutimi. Il se trouve dans une zone de 50 kilomètres à l'heure, soit tout près de l'intersection de la rue Sainte-Anne. En descendant la côte, l'accusé estime que la lumière deviendra verte, mais à 80 kilomètres à l'heure et aveuglé par le soleil, il brûle plutôt le feu rouge, fonçant dans une voiture qui traverse l'intersection.

Le conducteur de cette voiture,

qui était livreur pour une pizzeria à l'époque, est grièvement blessé. Il a passé trois mois aux soins intensifs de l'hôpital de Chicoutimi, pour un total de six mois d'hospitalisation. Il est aujourd'hui invalide et souffre de plusieurs séquelles physiques.

La Couronne, représentée par M^e Sébastien Vallée, et l'avocat de l'accusé, M^e Julien Boulianne, en sont venus à une suggestion commune, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi.

Estimant que Guy Lepage n'avait pas conduit à une vitesse excessive et n'avait pas nécessairement brûlé la lumière rouge délibérément, les deux parties ont suggéré que le chef d'accusation de conduite dangereuse causant des lésions soit plutôt remplacé par l'article 180 du Code criminel, un article rarement utilisé en droit.

Il s'agit d'une accusation de nuisance publique, c'est-à-dire un acte criminel commis par une personne qui met la vie de quelqu'un en danger ou qui lui cause des lésions. « Ici, il s'agit d'une suite de gestes

commis qui auraient pu être sans gravité, mais qui ont eu des conséquences graves », a affirmé M^e Vallée. La victime de l'accident avait été mise au courant de la suggestion commune des deux parties.

La Couronne et la défense ont proposé une peine de travaux communautaires de la durée maximale possible pour un accusé, c'est-à-dire 240 heures de travaux.

M^e Sébastien Vallée a également suggéré que Guy Lepage ait une interdiction de conduire durant sa probation. M^e Julien Boulianne s'y est toutefois opposé, puisque son client travaille dans la vente de voitures. La juge Isabelle Boillat, de la Cour du Québec, a accepté la proposition de la peine en travaux communautaires, mais n'a pas retenu celle de l'interdiction de conduire.

Bien qu'il échappe à la détention, Guy Lepage n'en a pas fini avec la justice. En effet, il sera de retour devant les tribunaux vendredi, puisqu'il fait face à des accusations de trafic de cocaïne et de recel d'argent.

zone Hommage aux meilleurs

Elles ont un parcours impressionnant. Elles sont une véritable source d'inspiration. Des personnes d'exception racontent leur histoire dans la série *Hommage aux meilleurs* que présente le Groupe Capitales Médias.

Prochain rendez-vous: le 14 décembre

50 ANS DE CAMIONNAGE... SANS ACCIDENT



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Son père était camionneur. Ses cinq frères l'ont été également. À 14 ans, Michel Bernicky apprenait à conduire avec un bloc de bois sur les pédales parce que ses jambes n'étaient pas encore assez longues. Peu de temps après, il domptait un camion de cinq tonnes en compagnie de son père. Depuis 50 ans, il a roulé en poids lourd au Canada et aux États-Unis dans toutes les conditions imaginables sans jamais faire un seul accident et sans jamais s'absenter pour cause de maladie.

Michel Bernicky, c'est l'étoile de l'entreprise de camionnage Transport O.S.I. de Bécancour qui l'embauche depuis 20 ans. L'homme, on le comprendra, est devenu presque une légende au sein de l'Association du camionnage du Québec, qui lui a récemment décerné un hommage bien mérité. Il est également en nomination à un titre canadien pour l'année 2019.

Michel Bernicky les a toutes

vues, les fameuses conditions de la route. Au fil des 11 millions de kilomètres qu'il a franchis, il y a eu des moments où son chargement a commencé à osciller de droite à gauche sur une route verglacée. Il s'est trouvé au voisinage de tornades qui lui ont fait craindre de verser. Il a même failli être emporté par une avalanche, dans l'Ouest canadien. «La route était ensevelie, et ça ne passait plus. On a été huit heures arrêtés en attendant que ce soit déblayé, raconte-t-il. Finalement, les gens ont ramassé des branches et se sont fait un feu au milieu du chemin pour se réchauffer. J'ai fait monter quelques personnes dans mon camion qui était chauffé par une génératrice, surtout des enfants, pour éviter qu'ils aient froid. Ça aurait pu durer bien plus longtemps.»

Ses yeux brillent lorsqu'il évoque ces souvenirs. L'homme aurait en effet pu développer une peur morbide de son métier à force de côtoyer de si près les risques de la route. Curieusement, ce n'est pas le cas du tout, «peut-être parce qu'il ne m'est rien arrivé à moi», propose-t-il, en précisant qu'en contrepartie, il a été témoin de beaucoup d'accidents.

Michel Bernicky reconnaît que son métier n'a rien de facile. «Je parlais souvent un mois de temps. Je revenais chez moi deux ou trois



Michel Bernicky a roulé en poids lourd au Canada et aux États-Unis dans toutes les conditions imaginables sans jamais faire un seul accident. — PHOTO LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

jours que déjà, on me demandait de reprendre la route», souligne-t-il. Son épouse a passé bien des nuits blanches à s'en faire.

«Je n'ai pas vu grandir mes enfants», confie-t-il.

Malgré tout, ce couple est toujours en amour, après 44 ans de vie commune. «On se prend encore la main, dit-il en souriant. J'ai connu mon épouse, j'avais 16 ans.»



NOTRE VIDÉO

À voir sur nos applications mobiles et sur lequotidien.com

Même s'ils ont eu deux enfants, «la route, c'est ma famille», indique M. Bernicky. «Pour moi, conduire des camions, c'est la liberté.»

Natif de Longueuil, Michel Bernicky a quitté l'entreprise de camionnage familiale parce que son père ne le payait que 70 \$ par semaine alors qu'il voulait au moins 100 \$. Il est allé voir ailleurs. Au fil des ans, ses autres employeurs lui ont confié des

chargements qui donnent froid dans le dos, comme du naphta ou du kérosène. «La loi nous obligeait à laisser traîner des bouts de chaînes, derrière le camion, pour enlever l'électricité statique et parfois, ça faisait des étincelles. On aurait pu sauter. C'était la loi, et je ne connaissais pas ça dans ce temps-là», dit-il.

Le camionneur raconte avoir conduit une grande variété de véhicules de transport. Sur certains modèles, pour changer de vitesse, «il fallait presque se coucher à terre. On perdait la vision pendant ce temps-là», dit-il. Fort heureusement, précise-t-il, c'était dans les années où il y avait pas mal moins de véhicules sur la route.

Les entreprises pour lesquelles il a travaillé, au cours de sa carrière, lui ont fait voir toutes les provinces canadiennes et tous les États américains, à l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

La route a beaucoup changé, depuis 50 ans. Au début, l'interminable 401, qui mène à Toronto, ne comportait aucun arrêt pour manger, se laver ou faire le plein, sauf

à Belleville. «J'avais des barils de pétrole dans la boîte du camion. Je sortais un boyau et une pompe du camion pour remplir le réservoir d'essence pour être capable de me rendre à Toronto. Mes réservoirs n'étaient pas assez gros pour se rendre à destination», raconte-t-il.

C'était dans le temps où il n'y avait pas de téléphone portable, mais où un camionneur pris au bord de la route recevait l'aide d'autres camionneurs. «On avait un CB (radio), mais on ne pouvait communiquer qu'avec la compagnie», précise-t-il.

M. Bernicky se souvient d'avoir dû changer lui-même un pneu crevé de son camion. «C'est pesant», dit-il en grimaçant.

Comme si Michel Bernicky n'avait pas assez voyagé dans sa vie, il s'avoue mordu de voyages... en avion et à l'étranger. «J'en ai fait 82, précise-t-il, assez fier de son bilan. Ça me permet d'être avec mon épouse. On est encore en amour, nous autres. Ça ne fait que 48 ans qu'on se connaît. Elle a été *tough* d'attendre toutes ces années-là.»

HOMMAGE
aux
MEILLEURS!

UNE SÉRIE À LIRE TOUS LES VENDREDIS
JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

UNE INITIATIVE DE

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

fromages
d'ici

1800 PERSONNES CONQUISES D'AVANCE À LA BAIE

Jean-Marc Parent toujours aussi pertinent



PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

On pourrait s'attendre à ce que Jean-Marc Parent s'essouffle avec le temps, mais il n'en est rien, comme l'a encore prouvé l'humoriste jeudi soir, au Théâtre du Palais municipal de La Baie. Il y présentait pour la première fois dans la région son tout nouveau spectacle, *Utopie*, devant une salle comble.

De retour à Saguenay après quelques années d'absence, le conteur hors pair était attendu par un public de 1800 personnes conquises d'avance, à en croire les applaudissements à tout rompre qui se sont fait entendre dès qu'il a mis les pieds sur scène, à 20 h tapant.

Avec ses 30 ans de carrière derrière la cravate, Jean-Marc Parent a démontré une fois de plus pourquoi il est considéré comme un incontournable de l'humour québécois. Une fois parti, impossible d'arrêter celui qui incarne comme nul autre le mot « verbomoteur ».

Avec son 11^e spectacle solo, Parent démontre encore cette vivacité d'esprit et cette endurance qui ont fait sa renommée. Le spectacle de JMP de jeudi, c'est minimum deux heures et demie sans interruption d'anecdotes comme lui seul sait les livrer. À peine s'est-il arrêté quelques instants à mi-chemin du spectacle pour prendre un peu d'eau et laisser souffler son public captivé par ses histoires à éclater de rire.

ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Après avoir vendu 300 000 billets lors de sa dernière tournée, avec le spectacle *Torture*, l'humoriste aborde cette fois, durant la première heure d'*Utopie*, des sujets comme l'environnement, les voitures électriques et le transport en commun.

Des enjeux dont les standards semblent impossibles à atteindre, du moins, selon l'humoriste de 56 ans.

Il lance d'ailleurs un avertissement aux gens de Saguenay à propos de l'implantation prochaine du bac brun, ici comme chez lui, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Son anecdote à propos des milliers de vers blancs qui tapisaient le bac de son amie a fait éclater de rire la salle du Théâtre municipal.

En parlant d'environnement, il a bien tenté de trouver des jeunes à l'avant de la salle, mais s'est buté à des jeunes de 35 et de 40 ans. « Vous mettez quoi dans l'eau, ici ? Tout le monde est trop beau », a-t-il lancé à une salle hilare.

SUPPLÉMENTAIRE

Bref, ce nouveau spectacle aborde un univers utopique avant de basculer dans la deuxième heure vers des anecdotes de sa vie en Floride ou encore de ses amis aux péripéties toutes



Jean-Marc Parent est monté sur les planches du Théâtre du Palais municipal de La Baie jeudi soir.

— PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› L'INDÉMODABLE ROCH VOISINE



Organisé dans le cadre de La grande guignolée des médias, le concert-bénéfice de Roch Voisine tenu au Théâtre Banque Nationale, jeudi, a comblé les spectateurs, rassemblés pour une bonne cause. L'événement caritatif était organisé par les représentants régionaux de la bannière immobilière Via Capitale. En première partie du chanteur de *Hélène* et d'*Avant de partir*, entre autres succès, le Doc Show, un spectacle des médecins de l'hôpital de Chicoutimi qui existe depuis deux ans, figurait au programme. Les billets ont été vendus au coût de 50 \$. **JULIEN RENAUD** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE





ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

BILAN MIGRATOIRE NÉGATIF

La région la plus vieille

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean a subi une baisse entre les années 2011 et 2017, et ce, même s'il y a encore un peu plus de naissances que de décès. Les habitants de la région se trouvent à être plus vieillissants que ceux du reste du Québec, et le bilan migratoire est de retour dans le négatif.

L'Institut de la statistique du Québec a dévoilé, jeudi, les analyses de l'édition 2018 de son bilan démographique du Québec.

Le taux d'accroissement annuel moyen 2011-2017 subit un léger recul, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors qu'il se chiffre -0,4 pour mille. Depuis le début des années 2000, la région n'a connu qu'une période de croissance, entre 2006 et 2011. La région comptait 276 509 habitants au 1^{er} juillet 2017, comparativement à 283 304 en 2006.

Selon les données colligées, la région s'en tire bien sur le plan de la fécondité. Le taux est plus élevé que la moyenne québécoise, alors que l'indice synthétique de fécondité est de 1,65 enfant par femme en 2017.

L'âge médian de la région est de 46,9 ans, un des plus élevés. La population jeannoise et sague-néenne est plus âgée que l'ensemble des régions administratives, alors que les plus de 65 ans (21,8%) occupent une part plus importante que les moins de 20 ans (19,2%).

EXODE DES JEUNES

Un déficit s'inscrit au niveau des échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Les pertes migratoires interrégionales

de 2016-2017 représentent 710 personnes de moins au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce déficit figure parmi les plus importants des 10 dernières années pour la région, qui a noté un solde positif en 2011-2012 et un bilan nul en 2010-2011.

Les pertes les plus marquées se font chez les jeunes adultes.

La part des hommes représente 50,3 % de la population, alors que celle des femmes est de 49,7 %.

Aussi, l'espérance de vie est plus faible dans la région, comparativement au reste de la province. L'espérance de vie pour les hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean est de 79,8 ans, alors que celle des femmes est de 83,2 ans.

QUÉBEC

La population québécoise a augmenté de plus de 1 % en 2017, ce qui représente une hausse de 85 700 personnes. L'écart entre 2011 et 2017 est notable, passant de 8 007 656 à 8 394 034 personnes. Cela s'explique par « un accroissement naturel (naissances moins décès) de 17 600 personnes, d'une migration nette de 37 000 personnes et de 31 100 résidents non permanents de plus », lit-on dans le document.

Le bilan démographique du Québec a permis de répertorier 1700 centenaires, dont plus de 90 % de femmes, et un déséquilibre existe entre les générations.

Les deux tiers des bébés sont nés hors mariage, l'année dernière. Emma et William restent les prénoms les plus populaires. Près de 23 000 mariages ont été célébrés dans la province. Cela représente une hausse comparativement aux trois dernières années. Au début des années 70, plus de 50 000 mariages étaient répertoriés chaque année.

EN CHIFFRES

POPULATION TOTALE

1^{er} JUILLET 2017

MRC Domaine-du-Roy

31 508

Maria-Chapdelaine

24 915

MRC

Lac-Saint-Jean-Est

53 371

MRC Le

Fjord-du-Saguenay

22 168

Saguenay

144 547

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN 2011-2017

MRC Le

Domaine-du-Roy

-2,9

Maria-Chapdelaine

-3,2

MRC

Lac-Saint-Jean-Est

1,4

MRC

Le Fjord-du-Saguenay

10,5

Saguenay

-1,7



Plus de 230 000\$ ont été récoltés, jeudi, dans la région, dans le cadre de La grande guignolée des médias. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

27^e GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

230 000\$ récoltés

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La générosité des automobilistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean a, une fois de plus, été prouvée, jeudi, de nombreuses intersections. Les centaines de bénévoles ont récolté 230 002 \$ à l'occasion de la 27^e édition de La grande guignolée des médias.

Les dons amassés seront distribués en fonction de leur lieu de collectes. L'argent sera ainsi réparti entre la Marmite fumante d'Alma, les soupes populaires de Dolbeau-Mistassini, de Chicoutimi, de La Baie et de Saint-Félicien, ainsi que les souprières de Jonquière et d'Arvida-Kénogami.

Les arrondissements de Saguenay se partageront un peu plus de la moitié de la somme amassée, soit 12 652 \$ à La Baie, 60 400 \$ à

Chicoutimi, 31 000 \$ à Jonquière et 28 700 \$ à Arvida-Kénogami.

Au Lac-Saint-Jean, les centaines de bénévoles ont amassé 28 649 \$ pour Alma, 43 678 \$ pour Dolbeau-Mistassini et 16 813 \$ pour Saint-Félicien.

Plus de 600 bénévoles étaient répartis en 58 points de collecte dans la région afin de recueillir les dons des automobilistes.

Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean se chargera de remettre les denrées non périssables aux organismes locaux.

L'an dernier, La grande guignolée des médias avait permis de récolter 227 020 \$ dans les rues de la région.

Il est toujours possible de donner en téléphonant au 1 866 908-9090 ou en cliquant sur l'icône « Dons en ligne » sur le site Webguignolee.com.

Pour une première fois, des dons de 10 \$ peuvent aussi être faits en textant le mot « Noël » au 20 222.

LISTE OFFICIELLE DES CANDIDATURES

Julie Boucher

Citoyens au pouvoir
du Québec

Luc-Antoine Cauchon

Québec solidaire

Thomas Gaudreault

Parti Québécois

Nancy Guillemette

Coalition Avenir

Québec

Carl Lamontagne

Parti conservateur

du Québec

William Laroche

Parti libéral du Québec

Alex Tyrell

Parti vert du Québec

LISTE DES MUNICIPALITÉS

- Albanel
- Chambord
- Dolbeau-Mistassini
- Girardville
- Lac-Bouchette
- La Doré
- Normandin
- Notre-Dame-de-Lorette
- Péribonka
- Roberval
- Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
- Saint-Augustin
- Saint-Edmond-les-Plaines
- Saint-Eugène-d'Argentenay
- Saint-Félicien
- Saint-François-de-Sales
- Sainte-Hedwidge
- Sainte-Jeanne-d'Arc
- Saint-Prime
- Saint-Stanislas
- Saint-Thomas-Didyme
- Mashteuiatsh
- Les territoires non organisés Lac-Ashuapmushuan et Rivière-Mistassini
- Les cantons de Hudon et de Proulx

ÉLECTION PARTIELLE DANS ROBERVAL

Une campagne plutôt calme

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Pour une deuxième fois, en autant de mois, les électeurs de la circonscription électorale de Roberval sont invités à exercer leur droit de vote en vue de trouver un successeur au député démissionnaire, Philippe Couillard.

Les électeurs de la circonscription créée en 1930 devront faire un choix parmi sept candidats lors du scrutin du 10 décembre.

« C'est une campagne qui se mène sur le pilote automatique. La candidate de la CAQ tente de ne pas faire d'erreur et de ne pas nuire à sa propre candidature, voulant profiter de la vague caquiste qui a déferlé sur tout le Québec. On joue très prudemment du côté de la CAQ. Les autres partis sont un peu mal pris. Ils n'ont rien de précis à

présenter. Il n'y a pas beaucoup d'espace pour les partis d'opposition », explique l'animateur de l'émission matinale à Planète 99,5 à Roberval, Louis Arcand.

ROBERVAL TENTÉ PAR LE POUVOIR

Alors que l'élection partielle dans Roberval compte sept candidats en lice, M. Arcand est d'avis que la candidate de la CAQ possède une longueur d'avance. « La vague n'est pas encore éteinte. En déclenchant les élections aussi rapidement, François Legault a profité du fait que les deux autres partis sont un peu désorganisés et sans chef », ajoute celui qui est également directeur des opérations pour Cogeco Média.

À moins d'un revirement de situation, tout semble indiquer que Roberval se tournera, une fois de plus, vers le pouvoir. « Les gens de Roberval sont habitués au pouvoir,

ça fait quelques fois qu'ils le sont. Je crois qu'ils apprécient être au pouvoir », conclut Louis Arcand.

PEU DE VAGUE À DOLBEAU-MISTASSINI

« C'est peut-être arrivé un peu trop rapidement après l'élection générale. Les gens n'ont pas tellement la tête à la politique à ce moment dans l'année. En plus, on retrouve trois candidats de la première élection. Les électeurs ne sont pas tous informés de ce qui se passe », explique l'animateur à Planète 100,3 François Rousseau. Le principal intéressé est d'avis que le portrait aurait pu être différent après les Fêtes.

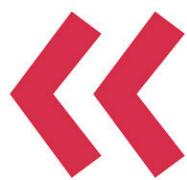
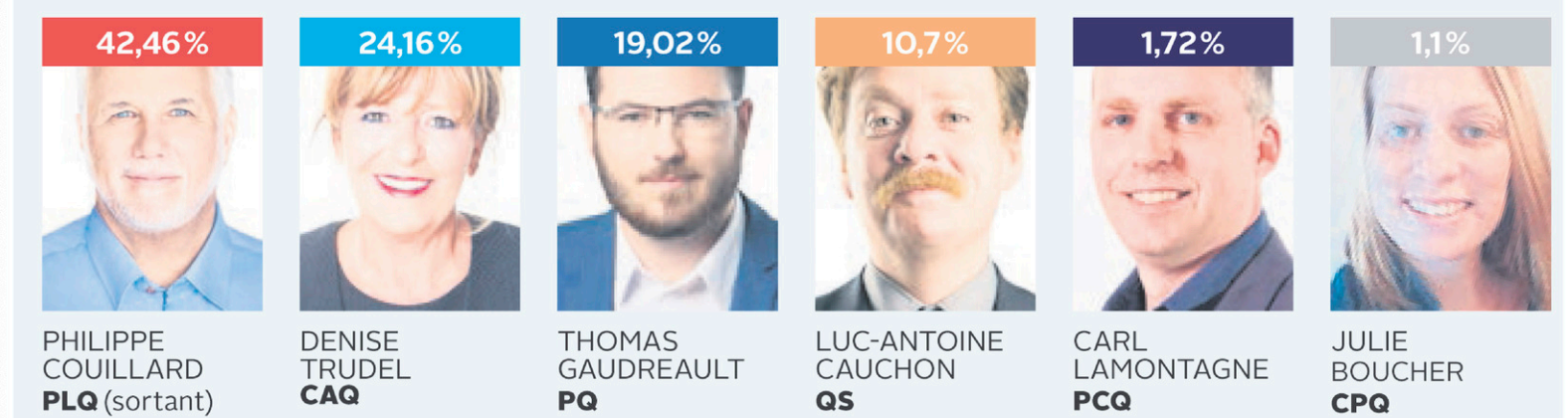
À l'instar de son comparse de Roberval, il est lui aussi d'avis qu'il y a eu bien peu de campagne sur le terrain, à l'exception de quelques candidats. François Rousseau croit plutôt que la campagne s'est déroulée,

partiellement, sur les réseaux sociaux. Celui qui œuvre à la station de radio dolmissoise rappelle qu'il y a eu beaucoup de politique en peu de temps, pour les gens du coin. Depuis l'automne 2017, les électeurs ont voté à l'élection municipale, à l'élection partielle au fédéral visant à remplacer Denis Lebel, à l'élection générale provinciale et devront retourner aux urnes en vue de l'élection partielle provinciale du 10 décembre.

DEUX OPTIONS

« Les électeurs se retrouvent devant deux choix, choisir le pouvoir ou se tourner dans l'opposition pour presque quatre ans. Les électeurs seront tentés de se tourner vers quelqu'un qui est au pouvoir et qui peut offrir des petits surplus ou choisir quelqu'un qui pourra défendre les intérêts du comté », conclut-il.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 1^{ER} OCTOBRE DANS ROBERVAL



« La vague n'est pas encore éteinte. En déclenchant les élections aussi rapidement, François Legault a profité du fait que les deux autres partis sont un peu désorganisés et sans chef. »

— Louis Arcand



POINTE LANGEVIN

Thomas Gaudreault veut régler le problème d'érosion

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Thomas Gaudreault, le candidat du Parti québécois à l'élection partielle dans Roberval, souhaite qu'une firme indépendante soit embauchée pour étudier l'érosion de la pointe Langevin.

Au cours des dernières années, des résidants de la pointe Langevin, dans le secteur Vauvert, ont vu des parties de terrain disparaître au gré de l'érosion. Alors que ces derniers blâment Rio Tinto pour les dégâts, la multinationale estime qu'ils sont dus à l'action des rivières Péribonka et Petite-Péribonka, tel que stipule une étude réalisée par la firme d'ingénierie WSP, pour le compte de Rio Tinto.

«Après mes discussions, je remarque une seule chose, c'est qu'il manque un acteur clé dans le dossier pour qu'il se règle. Il faut qu'un député présent et à l'écoute de ses citoyens s'implique dans le dossier», souligne Thomas Gaudreault, qui a rencontré le conseil de ville de Dolbeau-Mistassini et le président de la Ligue des propriétaires de Vauvert, Daniel Murray.

Pour y voir plus clair, les propriétaires et la municipalité de Dolbeau-Mistassini souhaitent maintenant qu'une autre firme, externe et indépendante, examine



Le candidat du PQ à l'élection partielle dans Roberval, Thomas Gaudreault, souhaite qu'une firme indépendante soit mandatée pour étudier l'érosion de la pointe Langevin. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

le dossier dans le but de trouver un terrain d'entente.

«M. Couillard était le mieux placé pour que ce dossier très inquiétant se règle, mais il ne l'a pas fait, a-t-il mentionné. Une fois à l'Assemblée nationale, je demanderai aux ministères concernés de procéder à l'embauche de cette firme qui est tant demandée et attendue. Ce dossier a assez traîné!»

Selon Thomas Gaudreault, des actions doivent être posées

rapidement pour éviter que les propriétaires ne perdent des centaines de milliers de dollars.

«Une fois la firme engagée, nous pourrions asseoir tous les intervenants concernés à une même table à nouveau et enfin trouver un terrain d'entente pour ce qui est des compensations financières accordées à ceux qui auront subi des pertes et nous pourrions aussi déterminer qui devra entretenir la pointe», conclut-il.



Le petits bureaux de poste de retour

GUILLAUME ROY
redaction@lequotidien.com

À l'école ou au bureau de vote, près de 300 000 jeunes ont pu vivre, lors de l'élection générale, une expérience concrète de la démocratie, grâce à l'initiative Électeurs en herbe menée par Élections Québec. En raison de cette popularité, les jeunes pourront à nouveau voter lors de l'élection partielle qui se tiendra dans la circonscription Roberval le lundi 10 décembre.

Aux dernières élections, 179 174 enfants ont voté dans les petits bureaux de vote du programme Électeurs en herbe,

en accompagnant leurs parents. Ils devaient alors répondre à la question suivante «Pourquoi penses-tu qu'il est important de voter?» Et c'est la réponse «Pour que les idées de chaque personne soient entendues» qui l'a emporté avec 41,5% des voix.

Les petits bureaux de vote du programme Électeurs en herbe seront de retour pour l'élection partielle, et les résultats du vote des jeunes électeurs seront diffusés sur le site Web d'Élections Québec.

Cette expérience peut paraître banale, mais elle joue un rôle éducatif essentiel pour le bien-être de notre démocratie, estime Pierre Reid, directeur général des

élections. «Vivre une expérience concrète permet à nos jeunes de mieux comprendre l'importance de la démocratie dans notre société, dit-il. Nos deux activités (les petits bureaux de vote et Vivre les coulisses d'une élection) sont pour moi des moyens privilégiés de se familiariser avec l'exercice du droit de vote. Un jour, ce sera à leur tour de poser cet important geste démocratique.»

Les écoles et les organismes communautaires de la province ont aussi vécu une expérience électorale en votant pour le parti qui les représentait le mieux. Si les jeunes électeurs avaient décidé du sort des élections, c'est

Québec solidaire qui aurait été porté au pouvoir d'un gouvernement minoritaire, avec 46 députés, suivi de la CAQ avec 37, du PLQ (32), du PQ (11) et du Parti vert (1). Au total, 129 714 jeunes ont participé à l'exercice.

VIVRE LES COULISSSES D'UNE ÉLECTION

Au-delà du vote, Élections Québec souhaite également permettre à des jeunes de se glisser dans les coulisses d'une élection. Lors de l'élection partielle du 10 décembre, Jean-Michel Bussièrès et Anne Desmeules-Perron, deux élèves de l'École secondaire La Cité étudiante de Roberval, seront ainsi aux premières loges

pour observer les différentes étapes nécessaires au bon déroulement d'une élection partielle provinciale.

De la transformation de leur école en bureau de vote, en passant par l'accueil des électeurs par le préposé à l'information et le maintien de l'ordre, jusqu'au dépouillement des votes, ce programme permet aux jeunes de vivre à fond l'expérience électorale.

Il sera possible de suivre leur parcours par l'entremise de messages publiés et partagés sur la page Facebook ZED-Zone à l'éducation à la démocratie ou en direct sur Twitter à l'aide du mot-clic #CoulissesÉlection.

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Un rapport qui sonne l'alarme

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com



Avez-vous, comme moi, ressenti la honte en ouvrant votre journal, jeudi matin ? Saguenay, la capitale régionale, est la pire de toutes les grandes villes canadiennes en matière de violence familiale envers les enfants, selon Statistique Canada. Au-delà de la gêne et de la colère que provoque une telle étude, il y a lieu de chercher des explications pour mieux interpréter les résultats et surtout, agir en conséquence.

D'abord, rappelons les faits. Le rapport de Statistique Canada fait état de 445 jeunes victimes de violence familiale par tranche de 100 000 habitants à Saguenay, plus que le double de la moyenne au pays, qui se chiffre à 194 cas/100 000 h.

Lorsqu'analysés de façon purement mathématique, ces chiffres donnent froid dans le dos; ils enragent. Mais abordés avec une approche plus large et une mise en contexte, ceux-ci pourraient aussi s'expliquer par une plus grande vigilance de la population régionale lorsqu'il s'agit de violence faite aux enfants.

Directrice adjointe à la DPJ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Geneviève Poitras évoque en ce sens l'hypothèse selon laquelle les gens de régions sont plus préoccupés par leur environnement immédiat que ceux qui vivent dans les grandes agglomérations urbaines. Conséquemment, ils seraient donc plus prompts à prévenir les autorités lorsqu'ils soupçonnent un voisin de sévir contre son enfant. Bien qu'elle n'élucide pas entièrement le problème, cette théorie tient la route. Il est vrai que dans les métropoles, la notion du vivre et laisser vivre est beaucoup plus prononcée qu'à Saguenay ou à Trois-Rivières, qui elle aussi fait piètre figure avec un taux de 427 victimes par tranche de 100 000 habitants, le deuxième pire résultat au Canada.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a été le théâtre de plusieurs histoires d'horreur, au cours des dernières années, et chacune d'elles a été abondamment médiatisée. Est-il possible que la mort d'un bambin de 22 mois, décédé après avoir été battu, ou qu'une histoire comme celle de cet homme qui a fait cinq enfants à sa belle-fille, ait déclenché

une prise de conscience collective ? À Trois-Rivières, faut-il rappeler la mort tragique de Cédrika Provencher ? Se peut-il qu'au moindre doute, les gens de ces deux communautés soient devenus plus enclins à dénoncer ? Personne n'est insensible à de tels récits, sources de dégoût et de soif de justice. Il n'est pas illogique de croire qu'il existe un lien entre la médiatisation de ces histoires sordides et le réflexe de dénoncer.

Il se peut aussi que les services d'intervention soient plus efficaces dans des localités de moyenne envergure, comme Saguenay ou Trois-Rivières, qu'ils le sont dans une ville comme Toronto, Montréal ou Vancouver. La proximité des gens favorise la circulation d'informations. Surtout avec l'avènement des réseaux sociaux et l'arrivée des pages Spotted, sur lesquelles tout un chacun peut, de façon anonyme, dénoncer une situation dans un secteur donné. Il faudrait voir dans quelle mesure l'émergence de telles plateformes contribue à la dénonciation de ceux qui violentent des enfants, mais il est probable qu'elles aient, à un moment ou à un autre, alerté les autorités.

Peut-être suis-je trop optimiste. Peut-être que je tente de faire mentir les données de Statistique Canada simplement parce que je refuse de croire que la situation est à ce point dramatique chez nous. Peut-être est-ce vrai, finalement, que Saguenay est l'endroit où l'on retrouve la plus grande concentration d'êtres abjects qui n'éprouvent aucun remords à abuser un enfant.

Or, quel que soit le portrait réel, qu'il se définisse par une population plus vigilante qu'ailleurs ou par une tare dans notre société, la publication de ce rapport de Statistique Canada sonne une alarme que nous ne pouvons pas ignorer. Que la violence et l'abus touchent 445 enfants par tranche de 100 000 habitants ou qu'il n'y ait qu'une seule victime par année, la situation demeurera inacceptable tant que nous n'aurons pas atteint la cible zéro. Parce qu'un enfant violenté, c'en est un de trop. Et s'il est une façon de lutter efficacement contre les agresseurs, c'est la dénonciation.

Alors, dénonçons !

LE CANNABIS INTERDIT AU MOINS DE 21 ANS...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Le droit de s'habiller en député

Le droit de s'habiller comme on veut pour exprimer sa personnalité ne donne pas le droit de manquer de respect aux institutions. La députée de Québec solidaire Catherine Dorion par son manque de rigueur vestimentaire, manque de respect au décorum requis au Parlement.

Sans aller dans les extrêmes, elle devrait s'attarder aux messages qu'elle véhicule par sa tenue vestimentaire. Ainsi, une camisole ne sera pas déplacée si elle s'accompagne d'une blouse, d'un blazer ou d'un cardigan qui lui apporterait ainsi un caractère sérieux et respectable. La députée de Québec solidaire agit comme une adolescente qui revendique son droit de s'exprimer; elle oublie qu'en devenant députée, elle est devenue une personne que l'on respecte par

son statut politique. Sa liberté de s'exprimer, elle peut la traduire par les mots, elle n'a plus besoin de se conduire comme une gamine qui doit se faire remarquer par une tenue vestimentaire inadéquate.

De plus, je suis convaincue qu'elle ignore, dans son besoin d'affirmation vestimentaire, la symbolique que certains vêtements ont acquise au cours des dernières décennies. Notamment, le D^r Martens, porté par les Skinheads, prend toute une symbolique avec la couleur de lacet. Ainsi, un lacet blanc marque une certaine neutralité alors que le vert fait référence au punk écologiste et si l'on pousse un peu, on découvre que les lacets rouges renvoient ni plus ni moins aux néonazis. Notre jeune députée vient du coup de passer un message sans même le savoir, juste parce qu'elle tient à son identité vestimentaire. Mais était-elle aussi naïve que cela ?

Toutefois, il faut garder en tête que le respect attire le respect et si, par ses vêtements, la députée

de Québec solidaire souhaite que l'on respecte sa personnalité, elle vient de recevoir une petite leçon puisque le citoyen moyen ne lui accorde plus la crédibilité due à une députée élue démocratiquement. Et cela compte tenu de son manque de jugement, et ici, l'âge et l'inexpérience n'excuse rien.

Annie Bonneau
Roberval

Les pendules à l'heure

Mardi dernier, le 4 décembre, l'association étudiante du Cégep de Saint-Félicien, les chambres de commerce et d'industrie de Roberval et de Saint-Félicien et moi-même organisations le débat électoral auquel Nancy Guillemette ne s'est pas présentée, prétextant un conflit d'horaire. Et voilà que sur Twitter, la candidate de la Coalition Avenir Québec accuse ouvertement les organisateurs de

PHOTO
DU JOUR

Manifestations et incidents ont marqué en Grèce le dixième anniversaire de la mort d'un lycéen, tué à l'âge de 15 ans par un policier, une bavure qui avait alors soulevé la jeunesse grecque pendant des semaines. Au total, plus de 4000 personnes ont manifesté à Athènes et à Thessalonique (nord) en mémoire d'Alexis Grigoropoulos. Sur cette photo, des feux d'artifice sont projetés en direction des policiers. — PHOTO AFP, LOUISA GOULIAMAKI

manquer de respect parce que sa chaise fut laissée vide.

À 22 ans, je suis bien impliqué dans ma communauté et mes concitoyens me connaissent. Mon implication politique m'inspire, mais la façon d'agir de la CAQ m'a profondément désolée. C'est pour faire connaître la vérité et lutter contre le cynisme politique que j'écris aujourd'hui ces quelques lignes.

Tout d'abord, la CAQ a dit qu'elle ne souhaitait pas que ses candidats participent à des rencontres où les citoyens ont le droit de parole. Le débat organisé au Cégep de Saint-Félicien était le seul moment offert aux citoyens pour s'adresser directement aux candidats et leur poser des questions. Or, la CAQ a dit ne pas se présenter si les citoyens avaient le droit de la questionner. Mais quelle vision la CAQ a-t-elle de la démocratie?

Ensuite, M^{me} Guillemette sera bien venue visiter le Cégep

durant sa campagne, mais n'aura toutefois que serré les mains de la direction, sans rencontrer aucun étudiant. Alors que M. Legault disait que l'éducation est sa priorité, il en va d'un choix pour le moins incohérent.

De plus, dans un tweet en réponse au Parti québécois lui reprochant son refus de débattre, la caquiste se défendait, d'une part, par sa présence déjà à deux débats, et d'autre part en reprochant un manque de respect de la part des organisateurs dû à sa chaise laissée vide. Qui a vraiment manqué de respect ici? Dans le même tweet, Nancy Guillemette dit que sa priorité était de rencontrer les citoyens. Doit-on comprendre que les étudiants n'en sont pas?

Nous croyons que les véritables perdants dans cette histoire sont les électeurs, pris pour acquis par la CAQ dans cette partielle.

Que la CAQ refuse de participer à cet exercice fondamental en démocratie, ça me lève le cœur. En

démocratie, le peuple a le droit de parole. Nous avons fait le choix de laisser la parole aux citoyens de la circonscription durant notre débat. La conséquence fut que le débat s'est déroulé sans la CAQ.

Serait-ce devenu la tactique de la CAQ de faire vivre un maximum d'insolence et d'effronterie à ceux et celles qui sont à contre-courant de leur conservatisme idéologique borné, afin de les dissuader de s'impliquer en politique?

Félix Valiquette
Saint-Félicien

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

BAS-SAGUENAY

La saison touristique hivernale lancée

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Ne manquait qu'un lancement officiel mettant en vedette les attraits et les activités des cinq municipalités du Bas-Saguenay pour confirmer que la saison touristique hivernale est bel et bien amorcée dans ce coin de pays fort populaire. Les représentants des municipalités se sont réunis, jeudi, au mont Édouard, dans le but de présenter les mois à venir.

L'événement commun a permis de dévoiler les activités et nouveautés qui attendent les passionnés de sports d'hiver à Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland-et-Boilleau.

Un nouveau centre d'activités hivernales sera accessible dès le 3 janvier à Petit-Saguenay. La Bleuetière saguenoise du chemin Saint-Étienne, située en périphérie du sentier de motoneige 383, ouvrira ses portes aux motoneigistes du jeudi au dimanche. Sept kilomètres de sentiers de raquettes et de ski

hors-piste seront également accessibles gratuitement. Par ailleurs, un menu créé à partir de produits locaux sera offert aux visiteurs.

De nombreuses activités attendent les résidents et visiteurs de Petit-Saguenay, alors qu'un marché de Noël se déroulera le 8 décembre. Un tournoi de hockey en formule 5 contre 5 est prévu du 1^{er} au 3 février. Une promenade aux flambeaux se tiendra, le 9 février, dans le sentier Monde enchanté de mon enfance.

Par ailleurs, la semaine de relâche sera chargée, avec un bingo au profit de la Maison des familles le 4 mars, entre autres. Enfin, la saison des activités hivernales se termine avec la Coupe des entreprises du Bas-Saguenay. Le tournoi amical adulte de huit équipes est ouvert à tous. Roberto Lavoie, natif de Petit-Saguenay, sera l'invité d'honneur de l'activité prévue les 15 et 16 mars. Plusieurs autres invités d'honneur sont également attendus.

En plus d'une saison hivernale chargée, le Bas-Saguenay présentera, en nouveauté, un gala de boxe. L'événement sportif se déroulera le 18 mai.



Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald Savard, le maire de Rivière-Éternité, Rémi Gagné, le président d'honneur et superviseur mécanique – Opération centre énergétique chez Rio Tinto, Simon Dufour, le maire de L'Anse-Saint-Jean, Lucien Martel, et le maire de Saint-Félix-d'Otis, Jean-Pierre Deslauriers, ont participé au lancement de la saison touristique hivernale du Bas-Saguenay, jeudi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Nuit arrosée à Alma

L'alcool au volant a tenu les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Lac-Saint-Jean-Est fort occupés dans la nuit de mercredi à jeudi. Trois hommes d'Alma ont été arrêtés pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. La dénonciation de citoyens a permis d'arrêter les deux premiers individus. La vigilance des policiers a mené à l'arrestation du troisième homme. Les individus de 21, 36 et 44 ans comparaitront ultérieurement.

Voies de fait

Un homme de 42 ans a été accusé de voies de fait sur des agents de la paix, jeudi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. Les policiers de Saguenay ont été appelés à intervenir à deux reprises dans la nuit de mercredi puisque l'individu dérangeait la quiétude de sa mère, une octogénaire. Lors de leur deuxième intervention, à 1h33, les agents ont procédé à l'arrestation de l'homme, qui était désorienté et intoxiqué par l'alcool et probablement la drogue. Il aurait alors commis des voies de fait contre les agents de la paix.

ANNE-MARIE GRAVEL

› ADOLESCENTE EN FUGUE



Le Service de police de Saguenay (SPS) demande l'aide de la population afin de retrouver Maylodie Cloutier Séguin. L'adolescente de 16 ans est en fugue depuis le 4 novembre. Elle peut se trouver partout dans la région ou même à l'extérieur. Maylodie Cloutier Séguin mesure 1,60 mètre et pèse 45,5 kg. Elle a les cheveux roux et les yeux bleus. Elle a un tatouage d'écritures à la cheville et un cœur au pouce. La dernière fois qu'elle a été vue, elle portait un chandail gris et des bottes courtes de couleur brune avec de la fourrure. Quiconque possède des renseignements pouvant permettre de la retrouver est prié de communiquer avec le SPS au 418 699-6000. Il est aussi possible de fournir des informations de façon anonyme au 1800 711-1800 ou via le www.echecaucrime.com. ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO COURTOISIE, SERVICE DE POLICE DE SAGUENAY



Le MTQ a procédé à l'installation de plusieurs kilomètres de clôture en vue de la saison hivernale. Une bande de plus de trois kilomètres se trouve en marge de la route 169. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

SAINT-BRUNO

L'installation de clôtures à neige abandonnée

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Malgré la volonté de la municipalité de Saint-Bruno, l'installation de clôtures à neige ne sera pas possible sur son territoire, faute d'une entente avec les propriétaires de terre. La mesure aurait coûté plus de 30 000 \$ en compensations et en frais d'installation.

L'objectif était de mettre en place des clôtures dans les secteurs névralgiques en période hivernale, soit l'avenue Thibeault, en bordure du rang Saint-Alphonse, dans le 7^e rang et à proximité du nouveau développement domiciliaire.

La compensation offerte pour la présence de clôtures sur les terres était de 5 \$ le mètre. Celles-ci devaient être installées par les

employés municipaux. Des propriétaires de terre auraient accepté l'offre, alors que d'autres espéraient le double de la somme, soit 10 \$ le mètre. Par souci d'équité, le conseil municipal a pris la décision de ne pas procéder à l'installation des structures pour l'année en cours.

Le projet de trois kilomètres de clôtures représentait une somme de 30 000 \$, sans compter les frais liés à l'installation par les employés.

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, le ministère des Transports du Québec (MTQ) offrirait une compensation de 11 \$ le mètre aux propriétaires de terre. Toutefois, ceux-ci doivent se charger de l'installation des clôtures.

Le maire de Saint-Bruno, François Claveau, a assuré au *Quotidien* que malgré l'absence des clôtures à neige, la municipalité fera tout en son possible pour minimiser les

conséquences des accumulations de neige.

L'hiver n'est jamais comme ailleurs à Saint-Bruno. Au début de l'année 2018, la municipalité s'est retrouvée presque complètement coupée du reste de la région en raison d'une tempête de neige. Les routes entourant le secteur avaient été fermées pendant près de 30 heures. Les forts vents, la poudrière et la neige avaient également enseveli des maisons et des automobiles, notamment sur l'avenue Thibeault. L'aréna Samuel-Gagnon s'était transformé en centre d'urgence pour les automobilistes coincés dans la municipalité de près de 3000 habitants.

MESURES AJOUTÉES PAR LE MTQ

Le MTQ a, depuis 2008, procédé à la mise en place de mesures

atténuantes. Déjà, plus d'un kilomètre de clôtures accompagne une portion de la route entre Hébertville-Station et l'intersection du 4^e rang.

Une nouvelle portion de clôtures, ajoutées en 2018, permet d'augmenter la longueur de la clôture à 3,5 kilomètres entre l'intersection de la route 169 et de la route 170 et le boulevard Maurice-Paradis.

Quant au 6^e rang, une partie de la solution réside dans une bande de neuf kilomètres de haies brise-vent. La même mesure se retrouve entre l'intersection de la route 169 et de la route 170 et le 5^e rang.

Au MTQ, une somme d'environ 40 000 \$ est nécessaire pour combler les mesures compensatoires offertes, la manutention, l'installation et l'entretien des clôtures.

Andrew Scheer hué par des chefs des Premières Nations

Presse canadienne

OTTAWA — Des centaines de chefs autochtones ont hué, jeudi, le leader du Parti conservateur du Canada, Andrew Scheer, lorsque ce dernier leur a dit qu'ils devraient attendre la publication de sa plateforme électorale pour savoir en quoi il était différent de l'ancien premier ministre Stephen Harper.

M. Scheer a prononcé un discours à l'occasion d'une rencontre des chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN) dans un hôtel du centre-ville d'Ottawa.

Durant une période de questions et réponses, les chefs ont demandé au leader de l'opposition en quoi il se distinguait de M. Harper. Une dame l'a invité à citer une politique pour laquelle il défend une position différente de celle de son prédécesseur, tandis qu'une autre lui a enjoint d'expliquer comment il prévoyait regagner la confiance des Premières Nations que « M. Harper a perdue ».

La chef Elaine Johnston, de la première nation Serpent River, dans le nord de l'Ontario, a informé Andrew Scheer que les Autochtones n'avaient pas une relation positive avec les gouvernements conservateurs du pays, incluant celui de l'Ontario.

Jessica Jacobs, membre du conseil des Ta'an Kwach'an au Yukon, a carrément demandé au chef conservateur ce qu'il pensait des Premières Nations et de leurs enjeux, et comment il allait essayer d'arranger les relations entre le Parti conservateur et les Autochtones.

« Les deux premières questions étaient plutôt similaires... La différence entre le précédent gouvernement conservateur et moi en ce qui a trait, très précisément, aux politiques. Pour cela, je vais devoir vous demander de faire preuve d'un peu de patience et d'attendre la publication de notre plateforme », a répondu Andrew Scheer, provoquant aussitôt des huées dans la salle.

Il s'est exprimé d'ajouter que les Autochtones verraient la différence. Lors des dernières élections fédérales, les conservateurs ont été boudés par la grande majorité des Premières Nations, et M. Scheer a assuré vouloir remédier à la situation, notamment en assistant à « ce genre de réunions de manière respectueuse ».



Chez Hydro-Québec, 257 postes ont été abolis depuis 2014. Il s'agit d'une diminution de 1,3% du nombre de travailleurs. — ARCHIVES PC

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Près de 1000 postes abolis depuis 2014



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Afin d'alléger leur structure administrative, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ) et Hydro-Québec ont passé à la moulinette l'équivalent de près de 1000 postes depuis 2014, a constaté Le Soleil.

C'est ce qu'on peut lire dans différentes demandes d'accès à l'information. Il faut dire que lors de leur passage au pouvoir, les libéraux avaient demandé aux sociétés d'État de se serrer la ceinture et d'améliorer leur performance financière.

À la SAQ, le nombre d'employés est passé de 5499 travailleurs à 5160 paires de bras entre les exercices financiers 2014-2015 et 2017-2018. Ce qui a représenté une diminution de l'effectif de 6,2%.

L'an dernier, l'équivalent de 118 postes à temps complet a été

aboli. Et en 2016-2017, 179 personnes avaient été touchées par la restructuration.

« Nous tenons à préciser que la diminution des effectifs [au cours des dernières années] a été réalisée principalement parmi les postes administratifs », écrit la direction de la SAQ, précisant qu'aucune diminution de service n'a été effectuée à travers son réseau de succursales durant cette période.

Elle ajoute que ces abolitions de postes ont permis de générer des économies récurrentes de l'ordre de 30,7 millions \$. Si on ajoute l'année financière 2013-2014 au calcul, alors que 58 postes avaient été rayés de la carte, les économies grimpent à 34,2 millions \$ au cours des cinq dernières années.

« Cela s'inscrivait dans notre logique de saine gestion et d'efficacité. Cette manœuvre est aujourd'hui complétée. Il n'y a aucun plan similaire pour les prochains mois », indique au Soleil la porte-parole de la SAQ, Linda Bouchard. « Tous les secteurs [à l'administration] ont été un peu affectés par ces coupes. Nous avons révisé nos façons de

travailler », poursuit-elle, précisant que certains postes ont été abolis à la suite de départs à la retraite.

Si on regarde maintenant du côté d'Hydro-Québec, ce sont 257 postes qui ont été abandonnés depuis 2014. Il s'agit d'une diminution du nombre de travailleurs de 1,3%.

Dans sa réponse à notre demande d'accès à l'information, la société d'État mentionne ne pas détenir le montant des économies réalisées durant cette période grâce à ce ménage à l'interne.

Elle précise toutefois que depuis 2010, elle a réalisé des gains d'efficacité qui représentent des économies d'environ 800 millions \$. Elle ajoute avoir réduit ses effectifs de 3306 employés entre 2010 et 2017, passant de 23 092 à 19 786.

C'est sa division Distribution qui a été la plus lourdement affectée par ces coupes. Près de 1500 postes ont été supprimés.

BAISSE DE 5,7%

Chez Loto-Québec, ce sont 359 postes à travers ses filiales ainsi qu'à son siège social qui sont disparus entre 2014 et 2017, selon des

données fournies par la société d'État. Cette diminution du nombre de travailleurs de 5,7% a permis de réaliser des économies sur la masse salariale de l'ordre de 33,6 millions \$.

Il est important de rappeler qu'en 2014, Loto-Québec avait annoncé un plan d'optimisation touchant tous ses secteurs d'activités afin de revoir « en profondeur » ses méthodes de travail.

Pour les amateurs de chiffres, si on regarde à plus long terme, ce sont 711 postes que Loto-Québec a abolis depuis septembre 2012.

« Loto-Québec continue d'être vigilante et poursuit ses efforts de saine gestion et d'efficacité en réduisant ainsi, lorsque possible, ses effectifs et en limitant la croissance de ses dépenses à 0,3% annuellement », avait indiqué au mois d'octobre dernier le porte-parole, Patrice Lavoie.

Ce dernier assurait aussi qu'aucune autre vague importante de coupes n'était dans les plans.

Au 31 mars dernier, 5935 employés travaillaient pour cette société d'État.

Au total, ce sont 982 postes qui ont été abolis par la SAQ, Hydro-Québec et Loto-Québec.

CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

Trop de périls pour les jeunes, selon la santé publique

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Avec les jeunes toujours plus nombreux à vapoter, le directeur national de la santé publique, le D^r Horacio Arruda, n'est pas prêt de se montrer plus conciliant avec la cigarette électronique. Au contraire.

Grand conseiller du ministre de la Santé du Québec depuis 2012, le D^r Arruda a participé à l'élaboration de la loi qui est venue, en 2015, réglementer sévèrement la cigarette électronique.

Pas interdire, note le directeur national de la santé publique, car cet outil pouvait aider les 20 % de Québécois toujours fumeurs qui souhaitent en finir avec cette dépendance.

Mais face à un produit aux visages multiples, aux effets encore mal connus, il fallait user du principe de précaution, estime-t-il.

Trois ans plus tard, appelé à témoigner au procès intenté par les associations de vapoteries contre le gouvernement du Québec, le D^r Horacio Arruda est toujours du même avis.

POPULARITÉ

La situation a même empiré aux yeux des spécialistes de la santé publique, ici comme ailleurs, dit le D^r Arruda, car la e-cigarette est maintenant très populaire chez les jeunes.

Une étude de l'université de Waterloo en Ontario, menée auprès de 52 000 jeunes Canadiens, montre qu'en 2016-2017, 10 % des élèves du secondaire avaient utilisé une vapoteuse au cours des 30 derniers jours. En 2014-2015, cette proportion était de 5,7 %.

Ce bond de 75 % est très inquiétant, soumet le D^r Arruda. « On voit que même sans publicité, le produit a déjà commencé à pénétrer le marché, note le médecin. Il faut se rappeler que la nicotine est considérée comme une drogue, c'est loin d'être un produit banal. »

Des nouveaux produits au

design léché et à la performance rehaussée comme la vapoteuse JUUL arrivant des États-Unis ne vont qu'empirer la situation, croit le DSP. « Ce produit-là ne vise pas les fumeurs invétérés, observe le D^r Arruda. Il vise des jeunes qui vont trouver ça cool de vapoter avec un genre de clef USB! »

« On voit que même sans publicité, le produit a déjà commencé à pénétrer le marché. Il faut se rappeler que la nicotine est considérée comme une drogue, c'est loin d'être un produit banal. »

— Le directeur national de la santé publique D^r Horacio Arruda

Le directeur national de la santé publique craint de voir l'arrivée de nouveaux dépendants.

Dans un futur plus ou moins lointain, la santé publique, dit le D^r Arruda, pourrait recommander de nouvelles restrictions, par exemple interdire la vente du tabac dans les épiceries et les dépanneurs pour les envoyer dans des boutiques spécialisées. « Ça peut représenter une certaine logique », indique-t-il.

L'Association québécoise des vapoteries et l'Association canadienne de vapotage demandent à la Cour supérieure d'invalider les dispositions de la loi québécoise qui encadrent la cigarette électronique, déjà visée par la loi fédérale.

Selon les commerçants, les fumeurs manquent d'information sur les produits de vapotage en raison de la réglementation et sont atteints dans leurs droits.



Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a affirmé jeudi sur les ondes de CBC que si les gouvernements de l'époque avaient eu les connaissances scientifiques d'aujourd'hui, ils auraient peut-être fixé à plus de 18 ans l'âge légal pour consommer de l'alcool. — PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

ÂGE LÉGAL POUR CONSOMMER DE L'ALCOOL

Le ministre Carmant forcé de se raviser

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Doit-on hausser l'âge légal pour consommer de l'alcool au Québec?

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a ouvert une boîte de Pandore, jeudi, en disant souhaiter que l'on débâte de cette question, avant de se raviser.

Le neuropédiatre a affirmé sur les ondes de CBC que si les gouvernements de l'époque avaient eu les connaissances scientifiques d'aujourd'hui, ils auraient peut-être fixé à plus de 18 ans l'âge légal pour consommer de l'alcool.

Pourquoi ne pas changer l'âge de la consommation maintenant? lui a demandé l'animateur. « C'est un débat que nous devrions avoir, même chose pour le tabac », a répondu le ministre en anglais.

Selon lui, la consommation d'alcool chez les jeunes fait des ravages, causant notamment de nombreux accidents de la route.

La veille, M. Carmant avait présenté un projet de loi pour faire passer à 21 ans l'âge légal pour la consommation de cannabis qui, si adopté, fera du Québec la province la plus restrictive au pays.

Dans la même entrevue à CBC, le ministre est revenu sur ce projet de loi en avouant candidement ne s'être appuyé sur aucune donnée scientifique. « Nous n'avons aucune preuve scientifique, évidemment, a-t-il déclaré. Ce que nous envoyons est un message fort. »

Jeudi, à son arrivée à l'Assemblée nationale, il a précisé sa pensée au sujet de l'alcool. Le débat qu'il souhaitait quelques heures plus tôt sur l'âge légal de consommation n'est finalement pas nécessaire.

« L'âge est à 18 ans depuis longtemps et c'est accepté par tout le monde », s'est-il amendé.

Mais il a de nouveau abordé les effets néfastes de l'alcool. « L'alcool est quand même une substance toxique, a-t-il ajouté. On veut protéger tous nos jeunes. »

LEGAULT DIT NON

Le premier ministre François Legault a vite mis le couvercle sur la marmite. Son gouvernement n'a aucune intention de revoir l'âge légal pour la consommation d'alcool, a-t-il tranché.

Selon lui, le gouvernement ne peut considérer l'alcool et le cannabis de la même façon.

« L'alcool, ça fait longtemps que c'est permis, il y a eu des millions

de dollars d'investis dans des campagnes pour expliquer les dangers de la surconsommation, a expliqué M. Legault. Le cannabis, c'est un changement majeur qu'on fait trop rapidement et on ne peut pas comparer les deux. »

LES OPPOSITIONS SECOUÉES

N'empêche, les propos du D^r Carmant ont créé une petite secousse à l'Assemblée nationale.

« Est-ce qu'ils sont en train de nous dire que l'âge légal où on est apte à prendre des décisions pour notre bien-être devrait être plus que 18 ans? » s'est interrogé le porte-parole libéral en santé, André Fortin.

« Doit-on augmenter l'âge auquel on peut voter, ou l'âge auquel on peut avoir un permis de conduire, servir les Forces armées canadiennes? »

La députée Véronique Hivon, du Parti québécois, s'est quant à elle demandée si on revenait « à l'ère de la prohibition ».

« M. le Président, est-ce qu'on est en train de retourner dans l'idéologie conservatrice des années 50? Ça m'inquiète. Je ne suis pas la seule », a ajouté la chef parlementaire de Québec solidaire, Manon Massé.

politique

BAISSE DES TAXES SCOLAIRES

La CAQ souhaite un effet sur les locataires



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Tous les propriétaires québécois paieront le même taux de taxes scolaires en 2022, soit le plus bas qui existe actuellement. La Coalition Avenir Québec (CAQ) souhaite maintenant que cette baisse de taxes se répercute sur le prix des loyers.

Le ministre des Finances, Éric Girard, a déposé le projet de loi 3 jeudi, projet visant « l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire ». Il prévoit un taux plancher de la taxe scolaire à 10,54 ¢ par 100 \$ d'évaluation. Ce qui représente, d'ici quatre ans, une facture annuelle de 269 \$ pour une résidence valant 280 000 \$.

« L'effet direct, c'est pour les propriétaires, c'est indéniable. Mais nous visons un effet indirect via les loyers », souligne M. Girard. Le ministre des Finances ne sait pas encore comment il s'y prendra pour que les locataires puissent goûter eux aussi à cette « baisse du fardeau fiscal », mais il compte sur les consultations qui entoureront le projet de loi pour trouver une solution. Il évoque de faire appel à l'Office de la protection du consommateur ou à la Régie du logement.

Cette baisse de taxes se répercutera partout au Québec, sauf dans la région des Laurentides, qui profite déjà du taux de taxe plancher.

La baisse sera progressive, a expliqué M. Girard, à raison d'environ 25 % par année d'ici 2022. Par la suite, le taux de taxe plancher pourrait fluctuer, tout dépendant de la richesse foncière de la province par rapport au nombre d'élèves dans les écoles.

À terme, les coffres du

gouvernement souffriront d'un manque à gagner de 700 à 900 millions \$. M. Girard assure que les élèves ne seront pas pénalisés, car le gouvernement compensera en totalité les commissions scolaires par une subvention d'équilibre.

COÛTEUX

Par ce projet de loi, la CAQ va de l'avant avec l'un de ses engagements les plus coûteux de la dernière campagne électorale, mais le ministre des Finances croit être parfaitement en mesure de l'honorer. « Ça ne m'inquiète pas. Dans le cadre financier, ç'a été fait en toute connaissance de cause. »

Le gouvernement souhaite surtout rétablir « l'équité entre les régions », dont les citoyens paient des taux de taxes scolaires très différents. Par exemple, la région des Laurentides est dotée d'une grande richesse foncière pour relativement peu d'élèves à s'occuper. C'est pourquoi elle a le taux le plus bas de la province. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par contre, le taux de taxe est trois fois plus élevé, en raison de la richesse foncière plus basse.

Le gouvernement de la CAQ fait disparaître la notion de « région » de taxation scolaire, instaurée par le précédent gouvernement libéral. Et même s'il souhaite transformer les commissions scolaires en centres de services aux écoles, il n'est pas question pour l'instant de s'interroger sur la pertinence de conserver une taxe scolaire. « Est-ce qu'un jour il y aurait élimination complète de la taxe? Là, je pense qu'on est au-delà d'un premier mandat », commente M. Girard.

« BROUILLON ET INCOMPLET »

Le libéral Carlos Leitão a qualifié ce projet de loi de « brouillon » et d'« incomplet ». Il appelle le ministre à « refaire ses devoirs » pour éventuellement revoir en profondeur le système de taxes

10,54 ¢

Prix plancher de la taxe scolaire par tranche de 100 \$ d'évaluation proposé par la CAQ

269 \$

Montant, d'ici quatre ans, pour une résidence valant 280 000 \$

25 %

Proportion de la baisse annuelle progressive jusqu'en 2022

700 à 900 M\$

Manque à gagner à terme dans les coffres de l'État

scolaires. Selon lui, il n'y aura pas « réelle baisse du fardeau fiscal » pour les Québécois. Parce que les services scolaires qui ne seront plus financés par cette taxe seront compensés autrement, soit par les impôts de tous les Québécois.

Pour la péquiste Véronique Hivon et le solidaire Vincent Marissal, ce projet de loi est inéquitable pour les locataires, qui représentent près de 40 % de la population. Ils réclament tous deux un mécanisme de baisse du prix des loyers lorsque les taxes sur l'immeuble baissent.



Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, souhaite que les automobilistes « paient le juste prix » à la pompe.

— PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

Le prix minimum de l'essence inexact

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le premier ministre du Québec François Legault s'est dit « très choqué » d'apprendre que la Régie de l'énergie évalue mal le prix minimum de l'essence.

Le gouvernement de la Coalition avenir Québec a rappelé ce tribunal administratif à l'ordre jeudi. « Le ministre de l'Énergie va s'assurer avec la Régie de l'énergie qu'on modifie la méthode [de calcul du prix de l'essence], qui est pas acceptable », a soutenu M. Legault.

Le ministre de l'Énergie Jonatan Julien souhaite que les automobilistes « paient le juste prix » à la pompe. « Je comprends difficilement comment ça se fait que le calcul de ces coûts d'approvisionnement ne soit pas plus agile. »

La Régie de l'énergie avait l'habitude de considérer le coût d'un baril de pétrole Brent, qui provient de la mer du Nord, dans ses calculs pour établir le prix minimum. Sauf que depuis quelques années, les raffineries québécoises s'approvisionnent à plus de 50 % de pétrole canadien ou américain, dont le prix au baril est nettement moindre.

« Le prix de référence n'est pas exact », a déploré le ministre Julien en fin de journée. Il demande à ce que la Régie de l'énergie trouve une solution au problème « le plus rapidement possible », car les sources d'information sur lesquelles comptait la Régie ont changé.

« Je comprends que ça peut être complexe, mais pour que la Régie puisse jouer son rôle, elle doit le faire sur des bases exactes. »

PRIX TROP ÉLEVÉ?

Le ministre Julien n'est pas en mesure de dire toutefois si les Québécois ont vraiment payé un prix à la pompe trop élevé ces dernières années. Les analyses préliminaires qu'il a obtenues jeudi montrent un écart « nettement moindre » que les 15 à 20 ¢ le litre d'essence payés en trop qu'évoquait *Le Journal de Québec*.

Précisons que la Régie de l'énergie ne fixe pas le prix de l'essence au Québec, qui est soumis au libre marché. Sa mission est plutôt de « surveiller les prix des produits pétroliers afin de renseigner les consommateurs à ce sujet ». Elle établit également un prix minimum en dessous duquel les détaillants ne peuvent pas aller.

Dans un document envoyé aux journalistes et intitulé *Rétablissement des faits*, la Régie de l'énergie a tenté de s'expliquer jeudi. Elle reconnaît que le prix du Brent « ne correspondait pas avec exactitude au prix du pétrole brut approvisionné par les pétrolières québécoises ». Elle a donc cessé de l'utiliser, sans arriver à le remplacer par un autre outil de mesure. « Afin de ne pas induire une référence inexacte pour les consommateurs, depuis le 6 juin 2018, la Régie a cessé de présenter les prix du pétrole brut de manière quotidienne ».

arts

Le terroir chanté de Carotté

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un brin revendicateur, mais 100% enraciné dans la culture agricole du Québec, le groupe punk-trad Carotté s'amène à Saguenay, vendredi soir, pour faire swigner son public au rythme d'une recette dont lui seul a le secret.

Le groupe formé de Manue Lavallée, Étienne Bourré-Denis, Éric Roberge, Simon Lavallée, Gérald Doré et l'inimitable Médé Langlois s'amène au Bar à Pitons dès 21 h 30 pour faire découvrir son tout nouvel album, intitulé *Dansons donc un quadrille avant de passer au cash*. Samedi, la troupe offrira également une prestation à la microbrasserie Lion Bleu d'Alma.

STYLE UNIQUE

Le groupe, teinté par le caractère unique de Médé Langlois, un agriculteur bien connu de Neuville, à l'ouest de la ville de Québec, s'inspire déjà du terroir québécois sur

son premier album *Punklore et Tradhdition*, paru en 2015. Le deuxième opus de la formation va toutefois un peu plus loin dans cette envie de mêler l'univers traditionnel agricole aux sonorités punk rock qui ont bercé les jeunes années des musiciens.

« Ça parle à 80 % d'agriculture sur notre nouvel album. C'est important de chanter notre terroir. On en parle beaucoup entre nous, en famille, sauf qu'on ne le chante plus beaucoup aujourd'hui. Avant, on chantait les légumes, les boissons qu'on faisait un peu partout. [La musique d'aujourd'hui] parle plus d'amour, de peine, de ci ou de ça... Pour nous, c'était important de revenir chanter notre terroir. On essaie de prendre des 'reels', des airs connus de notre coin, puis on fait une nouvelle présentation, une nouvelle recette. Carotté, c'est ça. On parle du terroir d'une manière vraiment poussée », explique Médé Langlois.

UN MÉLANGE ÉTONNANT

L'étonnant résultat se situe quelque part entre La Bolduc et Sex Pistols, entre La Bottine

souriante et Grimskunk. Bref, ça fonctionne très bien. Pour preuve, le premier extrait de l'album, la chanson à répondre *Chant de pot*, s'inspire de la légalisation du cannabis pour livrer un message.

« C'est une chanson a capella. Il y a juste de la cuillère et de la podorythmie dans le fond. Avec la légalisation, on trouvait ça important d'en parler parce qu'au lieu d'avoir donné la tarte pour produire le cannabis à [une poignée] de compagnies, ils auraient pu en donner à plusieurs centaines de producteurs maraîchers ou laitiers. L'agriculture, c'est tout le temps un peu dur de s'en sortir, et ils auraient pu nous donner toute la gang une portion de la tarte. Redonnons l'agriculture aux agriculteurs », clame Médé Langlois, qui s'est aussi fait connaître pour son opposition au projet d'oléoduc Énergie Est, abandonné en 2017.

« Le punk rock et le folklore, ça va un peu ensemble parce qu'il y a beaucoup de choses à dire qui ne font pas notre affaire dans la société. C'est un reflet de deux styles qui se rejoignent beaucoup », ajoute-t-il.



Le groupe Carotté sera en spectacle, vendredi, au Bar à Pitons de Chicoutimi et samedi au Lion Bleu d'Alma. De gauche à droite: Manue Lavallée, Étienne Bourré-Denis, Éric Roberge, Simon Lavallée, Gérald Doré et Médé Langlois. —PHOTO OURTOISIE

FESTIFS

Vendredi et samedi, le groupe sera réuni au complet pour ses deux spectacles, une condition essentielle pour que ce type de musique se perpétue, croit Médé Langlois.

« Des bands festifs, il y en a de moins en moins, et c'est important que ce soit festif! C'est l'un

d'aller swigner la bacaille de temps en temps. »

Les billets pour la représentation de vendredi au Bar à Pitons sont en vente au coût de 12 \$. Les billets pour le spectacle de samedi à Alma sont en vente en ligne au coût de 15 \$ et de 20 \$ à la porte.

LANCEMENT D'UN TROISIÈME LIVRE

Nicolas de la Sablonnière persiste et signe

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Il ne s'agit pas d'un journal personnel à proprement parler.

Néanmoins, le troisième opus de la série *Jens de la montagne* ouvre une fenêtre sur la vie intérieure de son auteur, Nicolas de la Sablonnière. Après avoir abordé l'automne et le printemps dans

les deux premiers ouvrages, le Jonquiérois s'est attaqué à l'hiver et clairement, ce n'est pas sa saison préférée.

« L'année passée, j'ai vécu un hiver solitaire, un hiver renfermé. Ce n'était pas facile pour le moral, une saison de digestion, de concassage. À l'approche du printemps, par contre, il y a eu un changement pour le mieux. Ça s'est mis à fleurir. On le sent dans l'écriture », a-t-il mentionné mercredi, à la faveur d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Comme c'est le cas depuis le début de cette démarche, les textes sont publiés dans l'ordre où ils ont été conçus. Certains sont très courts, d'autres plus longs. Ils évoquent un peu la saison. L'imagerie propre à l'hiver filtre entre les lignes. Mais l'auteur précise que cette fois, plus que jamais, les considérations philosophiques prennent le pas sur tout le reste.

« Je pense que le froid aide la pensée à se cristalliser. Parmi les thèmes qui ressortent, il y a la morale, la logique, l'imagination, la pensée, le mysticisme, la science, la nature et le temps, qui,

lui, est évoqué plusieurs fois. Je fais le tour du terrain, en quelque sorte, sans toutefois aborder la question du sexe. Parce que ce n'est pas le moment de l'année où il se situe à l'avant-plan de mes préoccupations », confie Nicolas de la Sablonnière, aussi connu sous le nom de Delasablo.

Comme les précédents, le livre est publié à compter d'auteur, par le truchement des Éditions de l'oiseau-mouche. Le lancement aura lieu le 7 décembre, à 17 h, à la librairie Point de suspension située à l'intérieur du centre Bang, à Chicoutimi. Le tirage est modeste, les perspectives commerciales quasiment nulles, mais l'homme persiste. Il complétera le cycle l'été prochain, d'abord en écrivant, puis en livrant le fruit de ses réflexions dans les premiers mois de 2020.

« Il y a moins de lecteurs et ça ne me dérange pas. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine et je sais qu'elle va faire des petits. Ça va finir par débloquer, mais peut-être pas de mon vivant. En attendant, je constate que mon écriture évolue et j'en profite pour exprimer des pensées qui, parfois, circulent



Nicolas de la Sablonnière lance le troisième volume de la série intitulée *Jens de la montagne*, vendredi. Le nouvel opus, écrit l'hiver dernier, renferme des réflexions à travers lesquelles on sent le poids de la saison sur son humeur. —PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

longtemps avant de me revenir en tête. Ce sont ces fruits que je lance au vent, de la même manière que je le fais avec mes tableaux », décrit Nicolas de la Sablonnière.

★★★★★
ISABELLE HONTEBEYRIE,
TV5 NOUVELLES

« Très drôle,
bien fait, beau.
C'est très fort. »
JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER,
ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE

TRAME SONORE
OFFICIELLE
DU FILM
DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT

« Un réel plaisir
en famille. »
ANNE-JOSÉE CAMERON,
ICI RADIO-CANADA QUÉBEC

« Honnêtement
parfait! »
JEAN-PHILIPPE DION,
RYTHME FM

AVEC LES VOIX DE
HELENE BOURGEOIS LECLERC
MEHDI BOUSSIDAN
GILDOY ROY
LUDWIG REDING
LILIANE WOLFE
SOPHIE CADIEX
CATHERINE TRUDEAU
ANNE CASABONNE

LA COURSE DES
TUQUES

et des chansons interprétées par GAROU CORNELLE ALEX NEVSKY DUMAS ALEX LUDOVICK BOURGEOIS KIM RICHARDSON LULU HUGHES JOSHUA MORENO
Beautiful Day de U2 interprétés par LES COOL KIDS

Scénario de PAUL RISACHER et CLAUDE LANDRY à MAXIME LANDRY directeur de la programmation et Comité de la production JEAN-FRANÇOIS POULIOT Coordinateur FRANÇOIS BRISSON Réalisateur BENOIT GOUBOUT

LaCourseDesTuques.com

AU CINÉMA DÈS AUJOURD'HUI

LesFilmsSeville

affaires

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	897.76 \$	-18.49 \$	167540178
S&P/TSX 300	14937.00 \$	-245.64 \$	358773351
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	24947.67 \$	-79.40 \$	0
NASDAQ (QQQ)	166.89 \$	1.17 \$	28501431
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
HYDRO ONE LTD	HJR	32.00 \$	4.50 \$
APHRIA INC	APHA	7.55 \$	2.55 \$
AURORA CANNABIS	ACB	7.05 \$	0.84 \$
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.18 \$	-0.02 \$
CENOVUS ENERGY	CVE	10.23 \$	-0.85 \$
MANULIFE FIN	MFC	20.75 \$	-0.91 \$
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	5.97 \$	-0.32 \$
ISHARES SP TSX 60	XIU	22.53 \$	-0.44 \$
ENBRIDGE INC	ENB	42.85 \$	-1.65 \$
SUNCOR ENERGY INC.	SU	41.08 \$	-2.94 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
SHOPFY INC	SHOP	209.65 \$	9.95 \$
HYDRO ONE LTD	HJR	32.00 \$	4.50 \$
WEST FRASER TIMBER	WFT	72.83 \$	2.84 \$
CANOPY GROWTH	WEED	40.35 \$	2.84 \$
APHRIA INC	APHA	7.55 \$	2.55 \$
AGNICO EAGLE MINES	AEM	51.29 \$	1.88 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CONSTELLATION	CSU	912.39 \$	-27.60 \$
CANADA GOOSE	GOOS	83.54 \$	-7.79 \$
E-L FINANCIAL	ELF	815.00 \$	-7.05 \$
CANADIAN PACIFIC	CP	262.00 \$	-6.71 \$
CANADIAN TIRE	CTC	230.00 \$	-4.98 \$
DOLLARAMA INC	DOL	33.33 \$	-4.46 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
SPDR S&P 500 ETF	SPY	269.77 \$	-0.62 \$
iShares Tr -	EEM	40.65 \$	-0.38 \$
General Electric	GE	7.35 \$	0.06 \$
Bank of America	BAC	26.30 \$	-0.69 \$
The Fin Select	VXF	25.58 \$	-0.37 \$
Barclays Bank Plc	XXF	37.58 \$	0.75 \$
iShares Tr -	EFA	61.39 \$	-0.58 \$
Chesapeake Energy	CHK	2.71 \$	-0.18 \$
AT&T Inc	T	30.52 \$	-0.21 \$
iShares Tr -	FXI	41.42 \$	-0.60 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
NVR Inc.	NVR	2496.00 \$	62.28 \$
Barclays BK Plc	GAZ	57.08 \$	56.85 \$
Biglari Holdings	BHLA	739.90 \$	9.90 \$
Cable One Inc	CABO	876.97 \$	9.59 \$
Madison Square	MSG	270.94 \$	9.45 \$
Arista Networks	ANET	238.30 \$	8.55 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
erkshire Hathaway	BRKA	311620.00 \$	-4100.00 \$
Mettler-Toledo	MTD	609.89 \$	-19.22 \$
US Bancorp (DE)	USB.PR.A	847.81 \$	-11.89 \$
ProShares Tr -	SAA	91.02 \$	-11.86 \$
Credit Suisse AG	UGAZ	140.50 \$	-11.55 \$
AutoZone, Inc.	AZO	869.37 \$	-11.49 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Advanced Micro	AMD	21.30 \$	0.18 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	166.89 \$	1.17 \$
Microsoft Corp	MSFT	109.19 \$	0.67 \$
ProShares Tr -	SQQQ	14.02 \$	-0.27 \$
Apple Inc	AAPL	174.72 \$	-1.97 \$
Micron Technology	MU	37.67 \$	0.79 \$
Helios & Matheson	HMNY	0.02 \$	0.00 \$
Cisco Systems Inc	CSCO	48.39 \$	1.04 \$
Sirius XM Holdings	SIRI	6.35 \$	0.16 \$
Intel Corp	INTC	48.37 \$	0.62 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Amazon.com Inc	AMZN	1699.19 \$	30.79 \$
Booking Holdings	BKNG	1882.24 \$	19.10 \$
Alphabet Inc	GOOG	1068.73 \$	17.91 \$
Alphabet Inc	GOOGL	1078.08 \$	15.61 \$
Stamps.com Inc.	STMP	176.56 \$	13.26 \$
LendingTree	TREE	261.92 \$	11.61 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Iridium Comms	IRDMB	741.51 \$	-45.49 \$
SVB Fin Group	SVNB	219.15 \$	-21.28 \$
Children's Place	PLCE	106.67 \$	-16.48 \$
Ollie's Bargain	OLLI	71.90 \$	-14.93 \$
HealthEquity Inc	HQY	74.03 \$	-9.57 \$
Atrion Corp.	ATRI	776.62 \$	-9.08 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	8.88 \$	8.46 \$	8.61 \$	-0.54 \$
Barrick Gold Corp	ABX	18.09 \$	17.59 \$	17.87 \$	0.24 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	68.99 \$	66.60 \$	68.82 \$	0.05 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.28 \$	2.07 \$	2.22 \$	-0.01 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.25 \$	2.01 \$	2.18 \$	-0.02 \$
BCE Inc.	BCE	57.51 \$	56.52 \$	57.47 \$	0.15 \$
Bank of Montreal	BMO	94.23 \$	92.64 \$	93.90 \$	-0.09 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	71.53 \$	70.32 \$	71.43 \$	-0.70 \$
CAE Inc	CAE	26.37 \$	25.99 \$	26.21 \$	-0.36 \$
Cascades Inc.	CAS	12.44 \$	12.10 \$	12.30 \$	-0.15 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	64.98 \$	62.92 \$	64.85 \$	0.17 \$
Canfor	CFP	17.66 \$	16.25 \$	17.64 \$	0.71 \$
CIBC	CM	109.00 \$	106.70 \$	107.94 \$	-1.71 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	36.55 \$	35.08 \$	35.24 \$	-2.09 \$
CN Railway Company	CNR	108.93 \$	106.66 \$	108.30 \$	-3.00 \$
Canadian Pacific Railway	CP	266.38 \$	261.00 \$	262.00 \$	-6.71 \$
Canadian Tire	CTC	230.00 \$	225.05 \$	230.00 \$	-4.98 \$
Canadian Western Bank	CWB	26.84 \$	25.31 \$	26.68 \$	-0.31 \$
Domtar	UFS	56.59 \$	55.23 \$	55.99 \$	-0.82 \$
Emera	EMA	45.65 \$	44.97 \$	45.33 \$	-0.01 \$
Enerplus	ERF	12.64 \$	11.99 \$	12.06 \$	-0.83 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	85.15 \$	83.01 \$	85.02 \$	0.11 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	20.63 \$	20.09 \$	20.46 \$	-0.26 \$
Great-West Lifeco	GWO	29.18 \$	28.78 \$	29.17 \$	-0.19 \$
Industrial Alliance	IAG	46.58 \$	44.71 \$	45.25 \$	-1.88 \$
Societe financiere IGM	IGM	34.34 \$	32.98 \$	33.93 \$	-0.63 \$
Imperial Oil	IMO	38.91 \$	37.58 \$	37.86 \$	-1.71 \$
Quebecor Inc	QBR.B	28.68 \$	28.28 \$	28.47 \$	-0.33 \$
Loblaws Cos.	L	62.25 \$	60.50 \$	62.03 \$	-0.04 \$
Laurentian Bank	LB	39.91 \$	37.05 \$	38.96 \$	-0.86 \$
Manitoba Telcom	MBT	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28.89 \$	28.34 \$	28.77 \$	-0.27 \$
Magna International	MG	62.81 \$	60.56 \$	62.72 \$	0.03 \$
Metro Inc.	MRU	46.06 \$	44.86 \$	45.92 \$	0.03 \$
National Bank	NA	59.84 \$	57.58 \$	59.46 \$	-0.74 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	7.86 \$	0.00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	2.86 \$	2.73 \$	2.81 \$	-0.04 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 \$	0.00 \$	24.50 \$	0.00 \$
Potash Corp	POT	0.00 \$	0.00 \$	25.78 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	25.84 \$	25.25 \$	25.71 \$	-0.29 \$
Power Financial	PWF	27.33 \$	26.69 \$	27.23 \$	-0.28 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	28.68 \$	28.28 \$	28.47 \$	-0.33 \$
Rogers Comm. Inc.	RCLB	71.74 \$	70.00 \$	71.72 \$	0.49 \$
Royal Bank	RY	96.50 \$	94.84 \$	95.72 \$	-1.88 \$
Saputo Inc.	SAP	41.10 \$	40.19 \$	40.86 \$	-0.47 \$
Sears Canada	SCC	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Shaw Communications	SJR.B	25.31 \$	24.57 \$	25.28 \$	0.25 \$
Sun Life financial	SLF	47.38 \$	45.76 \$	46.10 \$	-1.87 \$
SNC-Lavalin	SNC	47.33 \$	46.03 \$	47.09 \$	-0.86 \$
Superior Propane Corp	SPB	10.31 \$	10.06 \$	10.29 \$	0.02 \$
Suncor Energy Inc.	SU	42.77 \$	40.95 \$	41.08 \$	-2.94 \$
Telus Corporation	T	48.04 \$	47.23 \$	47.97 \$	0.07 \$
Transalta Corporation	TA	7.16 \$	7.01 \$	7.04 \$	-0.05 \$
Tembec	TMB	0.00 \$	0.00 \$	5.18 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	71.45 \$	69.80 \$	70.54 \$	-1.51 \$
Transcanada Pipe	TRP	54.87 \$	53.56 \$	53.96 \$	-1.36 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.89 \$	0.85 \$	0.86 \$	-0.01 \$
Weston George Ltd	WN	96.20 \$	94.04 \$	95.55 \$	-0.89 \$

CHAMBRE DE COMMERCE SAGUENAY-LE FJORD

Un coup de main pour le transfert d'entreprise

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Le transfert intergénérationnel d'une entreprise familiale représente un défi de taille qui demande souvent une préparation étalée sur plusieurs années entre le cédant et le nouvel acquéreur.

C'est pour relever ce défi que la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le fjord a déployé des efforts pour procéder au lancement de la 6^e section du groupe La relève, qui compte une première ambassadrice régionale en Valérie Gilbert du Groupe Gilbert.

Le lancement a eu lieu jeudi matin lors du brunch de Noël annuel de la chambre, en présence d'environ 125 participants.

Pour l'occasion, la direction a organisé un panel de discussion mettant à contribution des gens d'affaires impliqués dans un transfert intergénérationnel comme cédant ou comme acquéreur. Outre M^{me} Gilbert, Denis Gagnon, d'Évasion Sport, Marc Grenon, d'Aménagement Grenon, et Catherine Verreault, du IGA Famille Verreault, ont livré à tour de rôle des témoignages sur leur expérience d'affaires.

Édith Arsenault, présidente des Boutiques Séduction, et Alexandre Raymond, de Raymond recherche de cadres, tous deux cofondateurs

du groupe La relève, sont du nombre qui ont eu à vivre l'expérience du transfert d'entreprise.

«Lorsqu'on prend la direction de l'entreprise familiale, on se rend vite compte qu'il faut d'abord établir notre crédibilité auprès des clients, des fournisseurs, mais aussi pour se financer. Il faut d'abord bâtir un plan de relève, planifier le départ du fondateur, qui dit souvent qu'il part, mais qui ne part jamais», explique avec humour M. Raymond.

Les discussions familiales du dimanche soir, où il est question des affaires de l'entreprise familiale, ne suffisent pas pour assurer la réussite d'un transfert.

C'est sur ces prémisses que le groupe La relève est né, il y a cinq ans. «Le groupe La relève est un groupe de soutien pour les repreneurs d'entreprises. Il organise des rencontres mensuelles, incluant des formations, des conférences et des échanges avec des pairs. Depuis sa fondation, on compte une centaine de membres à travers le Québec», explique M. Raymond.

La nouvelle section saguenéenne compte une quinzaine de membres parmi lesquels on retrouve Valérie Gilbert, directrice du développement organisationnel chez Groupe Gilbert qui, avec un groupe de huit cousins et cousines, se prépare à prendre la relève de cet important entrepreneur général fondé par Fernand Gilbert dans les années 50.



Le traditionnel brunch de Noël de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord s'est déroulé sous le thème de la relève avec l'organisation d'un panel de discussions auquel ont participé Valérie Gilbert, du Groupe Gilbert, Catherine Verreault, du IGA Famille Verreault, Marc Grenon, d'Aménagement Grenon, Denis Gagnon, d'Évasion Sport, le tout animé par le comptable Éric Dufour. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

OR
1237,57
0,52
\$US/ONCE

PÉTROLE
60,24
-1,43
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,89
-0,93%
\$US/LIVRE

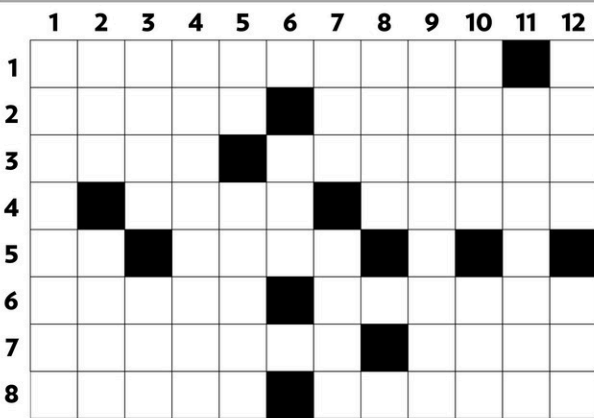
EURO
0,6563
-0,0038
€EURO

LE DOLLAR
74,66
-0,23
¢US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Se dit d'araignées qui produisent un liquide toxique.
- 2 Piquant d'une plante - Qui n'est pas sédentaire.
- 3 Aucune chose - Collection de plantes desséchées et conservées entre des feuilles de papier.
- 4 Vêtement féminin - Abri portatif utile aux campeurs.
- 5 Désigne la 3e personne du masculin - Endroit où les enfants prennent leur récréation.
- 6 Chiffrer un message - Qui ne se laisse pas traverser par la lumière.

VERTICALEMENT

- 7 Qui sont inscrits à un service - Se termine le matin.
- 8 Comme une tortue - Qui ne change pas facilement d'opinion.
- 1 Qui est perpendiculaire à la ligne d'horizon.
- 2 Partie terminale de la tige du maïs - Partie molle et arrondie de l'oreille.
- 3 Dire qu'une chose n'est pas vraie - Montant d'argent que l'on donne à une oeuvre de charité.
- 4 Qui n'est pas coupable.

- 5 Pronom personnel - Qui a l'esprit étroit qui manque d'ouverture.
- 6 Interjection qui marque l'embarras, le doute.
- 7 C'est la première page d'un journal - On l'obtient en ajoutant du blanc au rouge.
- 8 Va dehors.
- 9 Qui contrarie, cause du souci.
- 10 Qui ne présente aucune anomalie - Pronom relatif.
- 11 Démoli.
- 12 Il a un ou plusieurs enfants - Le temps des coups de soleil.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

- ABRI
- AILETTE
- AISNE
- ARDITI
- ARRAS
- AVRE
- BALLE
- CANADA
- CHAR
- CIVIL
- CONVOI
- DAMAS
- DIAZ
- DRINA
- ECHEC
- EMPEREUR
- EMPIRE
- ENNEMI
- EVACUER
- EVADE
- FEU
- GAZ
- GUERRE
- HEROS
- HONGRIE
- ITALIEN
- JAPON
- LAUSANNE
- LEMAN
- LIGNE
- LVOV

PREMIERE GUERRE MONDIALE - Un mot de 8 lettres



Solution du dernier numéro : ASTRONOMIE

07-11-2018

MER MORT	NIESSEL NIVELLE	ORDRE	SEDAN SOMME	TURC TURQUIE
NANCY NAVIRE NEUTRE	OBUS OCCUPANT OISE	REFOULER REGIMENT RUSSE SAMMY	TCHEQUE TRAIN TSAR	VAUX YPRES

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

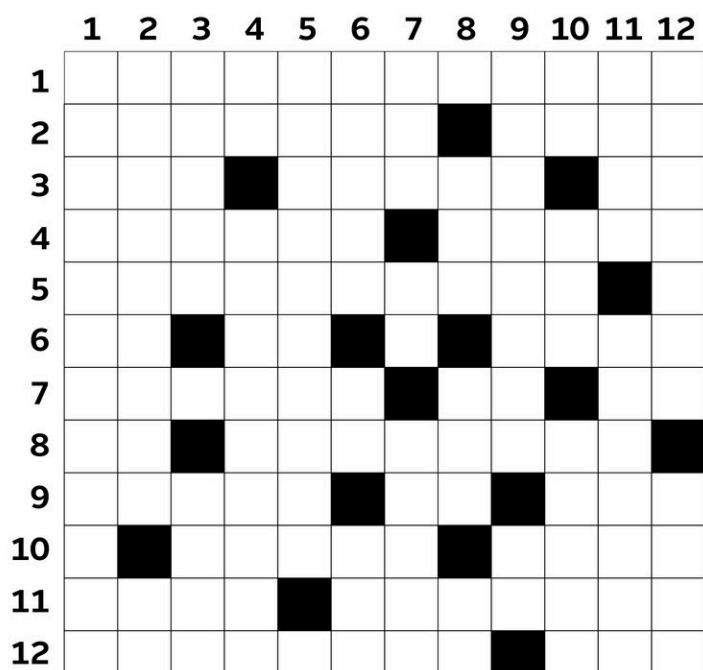
- 1. Moqueurs et méchants.
- 2. Droit qu'une personne a d'exiger quelque chose de quelqu'un - Fusionne.
- 3. Un être cher - Vive protestation collective - Dans la gamme.
- 4. Croître en hauteur - Il conduit des baudets.
- 5. Utiles en bijouterie.
- 6. Symbole - Romains - Se dit d'un navire n'ayant ni chargement ni cargaison.
- 7. Enregistrée sur bande vidéo - Entre Anouar et Sadate - Clavicule.
- 8. Dieu solaire de l'Egypte antique - Activité commerciale.
- 9. Coule en Bulgarie - Personnel - Petite pomme.
- 10. Poinçon - Campagne, en Afrique du Nord.
- 11. Maladie héréditaire - Organe de l'ouïe.

- 12. Arrivent sans prévenir - Division du compas.

VERTICALEMENT

- 1. Langoustines.
- 2. Armes - Commence en janvier.
- 3. Abeille féconde - Petit véhicule automobile.
- 4. Démonstratif - Transporter.
- 5. Précédente.
- 6. Nombre de points à un test - D'être - Possessif.

- 7. Semblable - Bruit de tambour - Arrose Romains.
- 8. Petit poème du Moyen Age - Plus à l'est qu'au nord - Suit le docteur.
- 9. Rouleau de viande hachée, lié à l'oeuf - Préfixe signifiant deux.
- 10. Qui ne peut être divisé - Ville du Japon - Pièce.
- 11. République d'Irlande - Chants populaires d'inspiration religieuse.
- 12. Hirondelles de mer - Opinion.



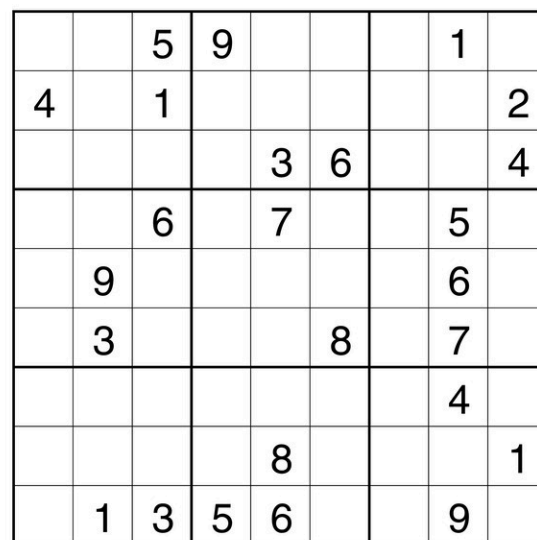
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



7 novembre 2018

N° 5317

SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen

4591

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

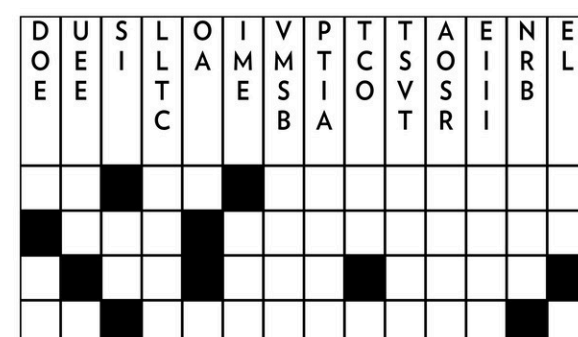
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	9	3	1	4	6	5	7	8
8	7	6	2	9	5	3	4	1
1	5	4	8	7	3	2	6	9
4	2	9	7	3	8	1	5	6
3	6	5	9	2	1	7	8	4
7	8	1	6	5	4	9	3	2
6	3	2	5	8	9	4	1	7
5	1	7	4	6	2	8	9	3
9	4	8	3	1	7	6	2	5

4590

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Joost Van Den Vondel

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de La Bible : Comme le chien revient à son vomissement, le sot retourne à sa folie.

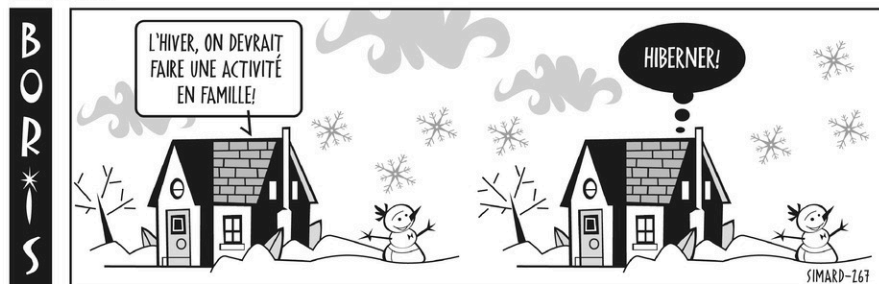
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 7 décembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Un climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, aspect favorisant la spontanéité, et qui laisse présager que tout changement de dernière minute devrait vous être salutaire. Les nouveaux procédés et l'approche originale vous étant favorables, il est recommandé de vous entourer d'éléments qui vont dans le sens de la modernité et qui se situent en dehors des sentiers battus. Car Uranus est toujours fin Bélier (3e décan).

Taureau du 20 avril au 20 mai - Tandis que Mercure et Vénus sont de passage dans votre Signe opposé, vous pourriez connaître une certaine effervescence sur le plan de la communication et de la vie sociale. Cependant, vu que c'est la Nouvelle Lune en Sagittaire, personne n'est à l'abri des surprises. Alors ne permettez pas à une remarque désobligeante de miner votre assurance. Recevez plutôt la reconnaissance qui vous est due.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Avec l'atmosphère de Nouvelle Lune en Sagittaire, face aux Gémeaux, une situation pourrait prendre un impressionnant coup d'envol. Il y aura moyen de diversifier vos intérêts sans vous éparpiller pour autant. Vous pouvez vous permettre de faire confiance à la plupart des personnes que vous rencontrerez, mais méfiez-vous des gens qui n'ont jamais rien de bon à dire au sujet des absents.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Dans le Signe du Sagittaire, la Nouvelle Lune risque d'enflammer les passions et peut-être même de soulever la controverse... Vous pourriez constater qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, il est bel et bien impossible de terminer la semaine en faisant plaisir à tout le monde. Concentrez donc votre attention sur celle et ceux à qui votre démarche plait. Ils sont peut être plus nombreux que vous ne le croyez.

Lion du 23 juillet au 22 août - Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi. L'essentiel c'est savoir ce que l'on veut et le vouloir passionnément. Ne vous faites pas de soucis inutiles à propos de ce que les autres peuvent faire ou penser. Avec un peu d'introspection, vous serez en mesure de comprendre l'origine de vos sentiments et de vos aspirations relativement à une situation donnée. C'est la Nouvelle Lune en Sagittaire!

Virgine du 23 août au 22 septembre - Vous êtes en mesure de créer vous-même l'opportunité dont vous avez besoin pour accéder à votre but. La gêne pourrait donner l'impression que vous manquez d'intérêt, et il serait donc à votre avantage d'exprimer clairement votre enthousiasme. Les craintes et les peurs ne feraient que vous entraver le chemin. Faites confiance aux appuis dont vous bénéficiez... vous ne le regretterez pas.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Il suffit de ne pas s'attendre à recevoir quelque chose pour l'obtenir. Évitez de vous maintenir dans un état d'anticipation. Un message peut tarder à vous parvenir, mais il n'arrivera pas plus vite si vous vérifiez vos messages et votre courrier perpétuellement. Laissez cette affaire de côté et profitez des éventuelles surprises que le climat de Nouvelle Lune en Sagittaire pourrait vous réserver...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - On ne vous en demande peut-être pas tant que ça. Mercure en Scorpion pourrait vous rendre un peu trop sévère envers vous-même. Rappelez-vous que la personne la plus difficile à satisfaire n'est nulle autre que vous et que vous risquez l'épuisement en vous imposant des exigences trop rigides. Dans cette ambiance de Nouvelle Lune en Sagittaire, accordez-vous le temps de relaxer...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Tôt ou tard, il peut arriver à n'importe qui de commettre une erreur ou de prendre la mauvaise décision. Si cela se produit, il ne sert à rien de se nourrir de regrets. Il existe toujours un moyen de sauver les pots cassés et de s'accommoder des circonstances. Étant donné que c'est la Nouvelle Lune en Sagittaire, il devrait être facile pour vous de transformer un inconvenient en avantage...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - De casser va plus vite que de raccommoder. Même si Saturne en Capricorne mine votre bonne disposition, vous devriez fournir l'effort nécessaire pour entretenir quelque chose au lieu de céder à la tentation de le détruire. L'impatience ressentie aujourd'hui est peut-être disproportionnée au désagrément qui en est la cause. La Nouvelle Lune du Sagittaire devrait sûrement vous faciliter l'existence.

Verseau du 20 janvier au 18 février - La Nouvelle Lune en Sagittaire devrait vous permettre de vous sentir à votre aise dans une multitude de contextes. Toutefois, à cause de son carré avec Mars, le changement ne sera peut-être pas accueilli aussi facilement pour tout le monde. Si vous souhaitez apporter une modification au déroulement des activités, vous devrez vous armer de patience pour convaincre les esprits les plus réticents.

Poissons du 19 février au 20 mars - À chacun ses responsabilités. Faites votre part, et si les autres négligent de faire la leur, la charge de travail supplémentaire ne devrait pas vous incomber. Vous ne devez pas vous mettre à courir après les autres, surtout si c'est pour leur rendre service. N'oubliez pas que c'est la Nouvelle Lune en Sagittaire, mais que le duo Mars-Neptune est de votre côté. Prânifiez tranquillement votre fin d'année...

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

7 DÉCEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Créatures! / Kate	Ari Cui Cui / Clicbnde	RDI matin	Marina Orsini		Ricardo		Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Bienvenue au paradis		Virginie	Virginie	Le temps d'une paix		Entrée principale / Les meilleurs moments		Silence, on joue!	
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Guerre des clans	Guerre des clans	Occupation	LA PROMESSE DE JESSICA (2015) avec Antonio Cupo, Debbie Gibson.			DEUX ANS D'AMOUR (2017) avec Kayla Ewell, Ryan Merriman.		Les Simpson		Les Simpson	Les Simpson		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Hakim Chajar	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		UNE VITRINE POUR NOËL (2013) Chyler Leigh.		(45) Tom et Jerry		Nouvelles Les feux de l'amour		Top modèles		TVA nouvelles	
TQc	(55) Robocar Poli	(25) Chuggington	(05) Mash a/Michka	La Famille / Oui-Oui	(05) Calinours	Tatonka / Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Encore Plus Génial	Y'a du monde à messe		Mcween	Frères Kratt	Livre Jungle	Salmigondis	Argon-autes	Dragons: Les rives	Cochon dingue	

7 DÉCEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant / Normand D'Amour, Élyse Marquis.		ICI on chante			Galas ComédiHa! 2018 / Les meilleurs moments		Le Téléjournal		Sports express / (05) LES MATINS INFIDÈLES (1988) avec Denis Bouchard, Jean Beaudry.		
V	Un souper parfait	Taxi payant	L'arbitre / Moments inédits		Huissiers	Huissiers	Bootcamp: Le parcours extrême		Les disciples / Faire durer le plaisir		Atomes crochus	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Lise Dion: Le temps qui court Partie 2 de 2		LA NOTE PARFAITE 2 (2015) avec Rebel Wilson, Hailee Steinfeld, Anna Kendrick.			TVA nouvelles (35) Denis Lévesque		(35) LE FEU PAR LE FEU (2012) Josh Duhamel.				
TQc	La Pat'Patrouille	Encore plus... génial!	180 jours / Voler de ses propres ailes		Curieux Bégin		Deux hommes en or		Belle et Bum		LE GAMIN AU VÉLO (2011) avec Cécile De France, Jérémie Renier, Thomas Doret.			
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Cap Sud-Ouest	100 jours / Supporter la chaleur extrême	Les flots / Québec sous-glace		Des bateaux et des hommes / Peuples nomades de l'eau		Champions du monde	TV5 le journal / (20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous		
CANAL D	Ancient Mysteries / Les clés de l'Univers		En quête de vérité / La petite Angel Doe		Les coulisses du palais	Patrouille en direct	60 jours en prison / Le bilan			Patrouille en direct	Panique sur la 401 / Un lot de problèmes	La guerre des enchères		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60			Les grands reportages Partie 2 de 2		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	30 images/seconde	Le monde du sport Gillette	Curling - Coupe Canada Tir 9 (D)			L'antichambre		UFC le décompte				
VIE	Mon étrange dépendance	SPCA en action	Célibataires au menu	Jamais sans mes coupons!	Vendre ou rénover / Coup de coeur et foire aux malheurs		Je serai là demain		Ouvrez, on ne sait jamais!	SPCA en action	Mon étrange dépendance	Pimp mon garage	L'INCONNU DU GRENIER	
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Vice et vertu		Les enquêtes du NCIS / Meurtre au clair de lune		Hawaii 5-0 / Waimaka 'Ele'ele		Hawaii 5-0 / Wehe 'ana		Dre Mary: mort sur ordonnance / Bloody Mary		Code Black (v.f.) / L'antre du diable		NCIS: Los Angeles	
Z	Couples en déroute		Les pros du ticket	Remorquage à South Beach	Américans / Bronco 1976 Partie 2 Partie 2 de 2		Top Gear / Kazakhstan, on the road again!		Le Vandal show	South Park / Cartmanland	Comédie sur mesure	Direct dans l'net	SNCTM / Dominus	
HISTORIA	Hitler déclassifié / Objectif: les États-Unis		Au coeur de la tempête / L'armée de glace d'Hitler		Les montagnards / La défense du territoire		Yukon Gold: L'or à tout prix / Sur le fil du rasoir		Les trappeurs du Klondike / Le rôdeur affamé		Passion Country	Passion Country	Plus grands que nature	
ÉVASION	Call of the Wildman: L'homme tortue / Le Bêtes-ouf		Vivre sous zéro / Dernière pêche		Vivre sous zéro / Fin de l'été		Hell's Kitchen		Traqueur de mystères / L'Atlantide indienne		Bienvenue chez nous		Vivre sous zéro	
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Dre Grey, leçons d'anatomie / Trouver sa place		Faire oeuvre utile		Saint-Élie-de-Légendes / Lovik		Luc Langevin: Créateur d'illusions		UNE MÉTHODE DANGEREUSE (2011) avec Keira Knightley, Michael Fassbender.			

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, condos avec garage chauffé, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, jumelés, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

4 1/2 CENTRE-VILLE CHICOUTIMI, non chauffé ni éclairé, haut de maison, non-fumeur, pas d'animaux, 500\$. 418-817-5199.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4 1/2, 5 1/2, près centre d'achats. libres. 520\$-580\$, 418-720-4380

BAGOTVILLE 2 1/2, grand, 1843 Maurice-Marquet, très propre, meublé, ch., écl., 350\$, libre imm. 418-481-1087, 418-817-5581.

CHICOUTIMI 41/2, moderne, chauffé, éclairé, bord de l'eau, idéal personne seule, 1109, boul. Saguenay Est (Place Peter McCleod. Tél.: 418-696-0256, 418-820-5862.

Chicoutimi-Nord, très beau 2 1/2, meublé, ch./écl., 465\$, TV, libre 418 698-1859.

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4 1/2, 2^e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, près de tous les services, libre, 450\$, 418-547-6469.

JONQUIÈRE grand 3 1/2, ch./écl., semi-meublé, près des services 485\$, libre immédiatement. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE logis neuf, 4 1/2, eau chaude fournie, 500\$; 5 1/2, non ch., non écl., 600\$. Libres pas d'animaux, 418 547-2127 / 418 557-2434

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000\$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000\$ et +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.: 581-234-2406.

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À ARVIDA, massage érotique entre 9 h et 17h sur rendez-vous 581 700-0955

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél.: 418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.: 418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

LART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.: 581-490-1994.

6819 Messages personnels

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde. Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ♥ 581-235-6707

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

Tél.: 418-690-6379 ou 581-234-3439.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

HÔTEL Mont-Valin recherche personne semi-retraîtée, conciergerie de nuit, 40h/sem. Chantal Girard, 418 545-4912.

PRÉPOSÉE aux bénéficiaires, pour soins à domicile, une fin de semaine sur deux, Chicoutimi-Nord. 418 696-1127.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN :
Quartier Hamel et Fradette, St-Isidore

Centre-ville de Chicoutimi
Quartier Notre-Dame

Revenus d'appoint
très intéressants

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À CHICOUTIMI
(secteur arrière Place du Saguenay, Dominique-Racine)

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

6834 Offres d'emploi

Tu as envie d'arrondir tes fins de mois?

Devient livreur(euse) de journaux à domicile, du lundi au samedi

pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès ★

Secteur disponible :
Cégep de Jonquière et les environs

Bienvenue aux personnes de tous âges

Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

★ URGENT ★

Grand atelier à Montréal avec grand volume affilié avec concessionnaires. Recherche : Débrosseurs, peintres et préparateurs temps plein, plan d'assurance privée, système "Flat rate". Très bon salaire, si besoin d'aide pour trouver un logement, nous vous aiderons. Contactez-nous 514 943-7379 ou envoyer CV par téléc. : 514 221-3726 ou courriel groupecs.cv@gmail.com

VÉHICULES

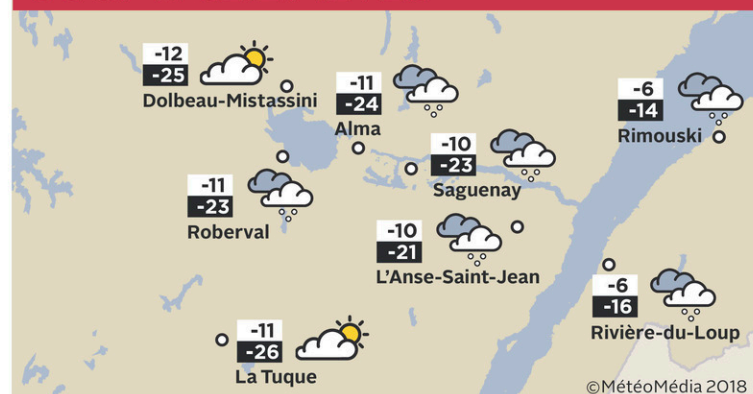
6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain Max. -16 Min. -20 Ciel variable Précipitations: 20 % Vents légers	Dimanche Max. -14 Min. -15 Averses de neige Précipitations: 40 % Vents légers
Lundi Max. -11 Min. -18 Quelques flocons Précipitations: 40 % Vents légers	Mardi Max. -10 Min. -17 Généralement ensoleillé Précipitations: 10 % Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-6 -14
Chibougamau	Variabe	-19 -26
Gaspé	Ave neige	-5 -10
Gatineau	Ensoleillé	-10 -17
Iles-de-la-Mad.	Nuageux	-2 -4
Maniwaki	Beau	-13 -21
Montréal	Ave neige	-7 -17
Mont-Tremblant	Variabe	-12 -22
Québec	Ave neige	-6 -21
Rimouski	Ave neige	-6 -14
Sept-Îles	Éclaircies	-7 -12
Sherbrooke	Ave neige	-6 -20
Tadoussac	Ave neige	-7 -19
Thetford Mines	Ave neige	-8 -23
Trois-Rivières	Ave neige	-7 -23
Val-d'Or	Ensoleillé	-20 -22

LE SOLEIL



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h35	4,8	2h54	4,4
8h33	0,7	9h44	0,6
14h47	5,6	14h59	5,3
21h17	0,3	22h38	0,4

LE VENT
Vents Ouest à 21 km/h

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

**CARRIÈRES/
 FORMATION/
 AVIS/APPEL
 D'OFFRES**

**AVIS DE CLÔTURE
 D'INVENTAIRE**

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Christine Tremblay, en son vivant résidant au 2000, chemin du Cap, Saint-Honoré-de-Chicoutimi, province de Québec, G0V 1L0, survenu le 19 mai 2018, à Saguenay (Chicoutimi), un inventaire des biens de la défunte a été dressé par le liquidateur successoral, Mme Manon Gagnon, le 21 novembre 2018, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 1900, chemin du Cap, Saint-Honoré-de-Chicoutimi, province de Québec, G0V 1L0.

Donné ce 5 décembre 2018, à Saguenay (Chicoutimi).

Manon Gagnon,
 liquidatrice successorale



Le Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean et sa présidente, Julie Bouchard, sont préoccupés par le rapport du CIUSSS.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÈVESQUE

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Les Entreprises C. Audet inc. BISTRO-RESTO LE PIER-ALE 1401, boulevard Talbot, bureau 122 Saguenay (Québec) G7H 5N6 Dossier : 3 983 228	Addition d'un permis de restaurant pour vendre	1401, boulevard Talbot, bureau 122 Saguenay (Québec) G7H 5N6
Café Cambio Coopérative de Travail CAFÉ CAMBIO COOPÉRATIVE DE TRAVAIL 414, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 4R4 Dossier : 5 102 181	Un restaurant pour vendre	414, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 4R4

Québec

RAPPORT DE GESTION DU CIUSSS

La FIQ préoccupée

JONATHAN HUDON
 jhudon@lequotidien.com

Le Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean estime que les chiffres contenus dans le rapport 2017-2018 de gestion du CIUSSS régional confirment les problèmes vécus par les membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).

Les 20 195 quarts de travail effectués en temps supplémentaire par les professionnelles en soins représentent une augmentation de 23 pour cent par rapport à 2015-2016. De plus, 327 812 heures supplémentaires ont été

effectuées dans le CIUSSS en 2017-2018, et le ratio d'heures d'assurance salaire a atteint 8,7 pour cent, alors que la cible est de 6,75 pour cent.

DES MEMBRES ÉPUIÉS

« La direction doit, sans plus attendre, procéder au rehaussement des 300 postes de professionnelles en soins, qui a été convenu lors des plus récentes négociations locales », a réagi la présidente du syndicat, Julie Bouchard, par voie de communiqué.

« Il nous apparaît clair que c'est en augmentant le nombre de postes à temps complet qu'on pourra freiner de façon significative le recours aux heures supplémentaires. Le prétexte

des lourdeurs administratives ne peut plus justifier la situation; l'épuisement de nos membres atteint des sommets », enchaîne-t-elle.

Le Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui compte plus de 3200 membres, a soulevé que le ratio d'heures d'assurance salaire avait frôlé les 15 pour cent dans certains centres d'activité.

« Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et à l'aube de la période des Fêtes, nous sommes d'autant plus inquiètes, a affirmé Julie Bouchard. Voilà l'occasion parfaite pour la nouvelle présidente-directrice générale, Julie Labbé, de trancher avec le passé et de faire bouger les choses. »

Des États pourraient tenter d'influencer les électeurs canadiens

Presse canadienne

OTTAWA — Des pays étrangers tenteront « fort probablement » de faire avancer « leurs objectifs stratégiques nationaux » en 2019 — année d'élections générales au Canada —, en manipulant l'opinion publique au moyen d'activités malveillantes en ligne, prévient l'agence fédérale de cybersécurité. Dans un rapport publié jeudi, le Centre canadien pour la cybersécurité rappelle que les auteurs de cybermenaces parrainées par des États peuvent mener des opérations d'influence très sophistiquées, tout en se faisant passer pour des citoyens ordinaires.

L'agence fédérale précise que pour atteindre leurs buts, ces acteurs en ligne créent des comptes de médias sociaux ou détournent des profils existants. Ces acteurs peuvent même mettre en place des « usines à trolls », en embauchant des employés pour envoyer des commentaires et partager du contenu sur les sites des médias traditionnels, sur les médias sociaux et sur tout autre site susceptible d'atteindre le public visé.

« Les auteurs de cybermenaces tentent également de voler de l'information en vue d'en faire la divulgation, de la modifier de manière à ce qu'elle soit plus intéressante

ou distrayante, de créer des nouvelles frauduleuses ou erronées, ou encore de faire valoir des opinions radicales », lit-on dans le rapport.

Ce nouveau Centre canadien pour la cybersécurité — une section du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), l'agence d'espionnage électronique du Canada — réunit des experts du CST, du ministère de la Sécurité publique et de l'agence fédérale Services partagés, qui offre des services numériques aux organismes du gouvernement.

Dans un rapport préparé l'année dernière pour le gouvernement canadien, le CST avait déjà prévenu que les activités menées sur internet contre le processus démocratique se développaient dans le monde entier et que le Canada n'était pas à l'abri de ces menaces. Depuis lors, les preuves s'accumulent pour mettre en évidence une ingérence russe en ligne dans l'élection présidentielle américaine de 2016. Le CST doit mettre à jour son évaluation au printemps prochain, à quelques mois du scrutin fédéral.

En septembre 2017, Facebook a admis que des centaines de comptes douteux, probablement exploités en Russie, avaient déboursé environ 100 000 \$ pour 3000 annonces sur des enjeux controversés comme les droits des LGBTQ, l'origine ethnique, l'immigration et

les armes à feu. Des millions d'Américains ont vu ces annonces.

En outre, le département américain de la Justice a déposé des accusations contre des agents des services de renseignement russes pour piratage présumé de courriels et d'ordinateurs du Parti démocrate pendant la campagne présidentielle de 2016 aux États-Unis.

SENS CRITIQUE

Dans son rapport, le Centre expose les cybermenaces auxquelles font face les entreprises canadiennes, les infrastructures critiques et les institutions publiques, en s'appuyant sur des données du CST, une expertise générale et une évaluation globale.

« L'intention n'est pas de dissuader les Canadiens d'utiliser la technologie, a assuré Scott Jones, directeur du Centre, lors d'une conférence de presse à Ottawa jeudi. L'évaluation a pour but d'informer les Canadiens des menaces auxquelles ils sont confrontés, et doit servir de base à des gestes simples que chacun peut poser pour améliorer sa sécurité. » Cela peut simplement signifier de garder les logiciels antivirus à jour, de faire preuve de prudence avant de cliquer sur les liens, ou de vérifier la source des informations pour s'assurer de leur crédibilité.

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018

Celebration 2019
Audi A3 728B445 (non décomposable)
 *Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 35 000 \$.

649 11 13 18 23 26 46 12 compl. **49** 10 16 23 31 33 47 11 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 42185737-01

Extra 9249501

1 25 000 \$ 407270 **2 50 000 \$** 575457 **3 100 000 \$** 413597
 décomposables

Numéros «Télé» 039624 059376 159102 non décomposables

Quotidienne 2 60 3 202 4 5425

Sprinto 02 15 40 42 43 **Tiplotx** 07 10 23 35 36 **Ebanco Turbo x 3** 03 10 11 16 20 21 23 31 35 40 44 48 50 52 56 61 62 65 66 68

Lotto-D 4 4 1 6 6 4 2 5 **TOUT-RIEN**

Astro Jour - Mois - Année - Signe 02 03 04 06 08 10 16 AVRIL 73 VERSEAU 11 12 13 18 20 21

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (M. GAÉTAN)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 4 décembre 2018, à l'âge de 71 ans et 7 mois, M. Gaétan Boivin, époux de feu Mme Ginette Bouchard et conjoint de Mme Sylvie Deschênes, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Vauvert. Il était le fils de feu M. Charles-Henri Boivin et de feu Mme Rita Ouellet. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 7 décembre 2018 de 19 h à 22 h. Le jour du service le salon sera ouvert à compter de 9 h. Le service funéraire aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau à une date ultérieure.

Outre sa conjointe Mme Sylvie Deschênes, il laisse dans le deuil ses enfants: Sonia Boivin (Dave Shepherd) et Lucie Boivin; ses petits-enfants: Elliot et Alice Shepherd, Laurie, Éloïse et Charlie Simon. Il était le frère de: feu Agathe (Louis-Georges Villeneuve), Thérèse, Noëlla (Gaston Simard), Ginette (Carol Drouin), Diane (Jacques Bernier), feu Serge et Chantal; le gendre de: feu M. Louis-Georges Deschênes et de feu Mme Mariette Girard; le beau-frère de: Georges Deschênes (Françoise Bergeron), Pierre Deschênes, Diane Deschênes (Denis Morin), Hélène Deschênes (Donald Arseneault), Martin Deschênes (Caroline Lussier) et Stéphane Deschênes. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

M. Boivin était retraité de la Sûreté du Québec. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. DENIS)

Le 5 décembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 68 ans et 4 mois, M. Denis Girard, demeurant à Laterrière.

Il était le fils de feu Mme Gertrude Dufour et de feu M. Delium Girard.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 9 décembre 2018 de 10 h à 16 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire Laterrière
1000, rue du Boulevard, Laterrière, G7N 1J4

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à 16 h au salon funéraire de Laterrière.

Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière.

Il était le frère de: Lisette Girard (André Brassard), Rolande (feu Julien Brassard), Rose-Hélène (Rémi Brassard), Vincent (Lucie Girard), Jean-Marc, Georgette (Jacques Boivin), Jean-Marie (Christine Lapointe), Céline (Normand St-Gelais), Étienne (Carole Lapointe).

Il laisse également dans le deuil son amie de coeur, Mme Anna Mercier et ses enfants; de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (M. HERMAN)

Le 3 décembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, à l'âge de 80 ans et 8 mois, M. Herman Boivin, époux de Mme Claudette Bouchard, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Gemma Maltais et de feu M. Pierre Boivin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 9 décembre 2018 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son épouse Mme Claudette Bouchard, M. Boivin laisse dans le deuil ses enfants: Pierre-Herman Boivin (Marita Gossens), Konélia (Michel Bouchard), Anick-Marie (Sylvain Demers); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; les enfants de Mme Bouchard: Annie et Martin.

Il était le frère de: Jacques Boivin (Gita Gagnon), feu Jean-Baptiste (Monique Vachon), Ghislain (Margot Lavoie), Yvon (Jacqueline Bouchard), feu Yolaine (Guy Tremblay), Madeleine (Michel Godbout) et Vincent (Carole Simard).

Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de Mme Claudette Bouchard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la maladie de Parkinson sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

HOLMES (MME THÉRÈSE GAGNON)

Le 5 décembre 2018, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 69 ans et 7 mois, Mme Thérèse Gagnon, épouse de M. Carol Holmes, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Sainte-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le samedi 8 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Dimanche, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à 11 h à la chapelle de la maison funéraire. Après la cérémonie, nous procéderons à la crémation de Mme Gagnon et les cendres seront déposées à une date ultérieure au columbarium Nault et Caron de Kénogami.

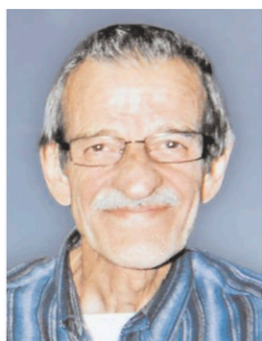
Elle était la fille de feu M. Charles-Émile Gagnon et de feu Mme Mariette Chalifour.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Carol Holmes; ses enfants: Patrice (Valérie Tremblay), Nathalie et Sonia (Carol Harvey); ses petits-enfants d'amour: Alyson, Coralie, Cédric, Kimberley et Alexis; les membres de la famille Holmes: feu Gratia, feu Norbert (Louise Bilodeau), Ginette (Marcel Savard), feu Gilles (Odette Côté) et Sylvain (Marlène Bouchard); ses frères et soeurs: Ginette Gagnon (Fernand), feu Carol (Pierrette Pelchat (Jean-Noël Boivin)), feu Élisabeth (Réjean), Serge et feu Gaétan. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier particulièrement l'infirmière Mme Julie Côté ainsi que tout le personnel du CLSC de Jonquière, du département de néphrologie de l'Hôpital de Chicoutimi et de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gagnon Holmes et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. ROMUALD)

Le 3 décembre 2018, est décédé à son domicile, à l'âge de 77 ans et 11 mois, M. Romuald Gauthier, époux de feu Mme Marie-France Lavoie, demeurant à Saint-Honoré. Il était le fils de feu Mme Cécile Fillion et de feu M. Louis-Georges Gauthier. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 9 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 10 décembre 2018 de 9 h à 10 h 45, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le lundi 10 décembre 2018 à 11 h à l'église Saint-Honoré. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Il laisse dans le deuil son fils Bruno Gauthier (Manon Tremblay); ses petits-enfants: Yannick, Sara-Ève et Marissa-Kim.

Il était le frère de: feu Rose-Hélène Gauthier (feu Paul-Armand Boudreault), feu Henri-Louis (feu Marguerite Gaudreault), feu Laurier (Raymonde Gaudreault), Raymond (Judith Gauthier), feu Victorien (Thérèse Godin), Maude (feu Lionel Léger), Huguette (Jacques Gauthier), feu Léo-Marie (Gaétane Belley), feu Jeannette (feu Gilles Dallaire), feu Andrée, feu Bertrand, Brigitte (Réal Boucher) et Carmen (Michel Tremblay).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

M. Gauthier était Chevalier de Colomb 4e degré du Conseil 7430 de St-Honoré.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique de St-Honoré sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

McCLUSKEY (M. OLIVIER)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 4 décembre 2018, à l'âge de 83 ans, M. Olivier McCluskey, époux de Mme Denise Vallières, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 8 décembre 2018 de 13 h à 16 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 16 h à la chapelle Gravel & Fils et les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Guy McCluskey et de feu Mme Pauline Curran.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Denise Vallières; ses enfants: Sonia McCluskey (Emmanuel Riverin), Nancy (Robert Larouche), Gino (Manon Guy); ses petits-enfants: Justin Grenier (Andréja Holland), Dominic Grenier, Andréa Grenier Silvaniuk (Kelsy Silvaniuk), Marie-Eve McCluskey (Alex Boivin), Gabrielle Simard, Érika McCluskey, Matthew McCluskey; ses arrière-petits-enfants: Caleb André, Éric Randy, Nathan Oliver.

Il était le frère de: feu Amy McCluskey (Jean Dion), feu Shirley (André Lajoie), Richard (Rachelle Thibeault), feu Glen (Odette Duclos).

Il laisse également dans le deuil la famille Vallières, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de M. Olivier McCluskey remercie le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. McCluskey et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS OTIS (MME CHRISTINE)

Le 3 décembre 2018, est décédée à son domicile, à l'âge de 51 ans et 1 mois, Mme Christine Otis, fille de Mme Françoise Potvin et de feu M. Claude Otis, demeurant rue St-Damase, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la
Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 9 décembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 10 décembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 10 décembre 2018 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Christine Otis. Outre sa mère Mme Françoise Potvin, elle laisse dans le deuil son fils Mikael Otis-Tremblay (Patrick Bélanger); son frère Jean-François Otis (Julie Duval); ses neveux: Marc-André et Louis-Philippe. Elle laisse également dans le deuil ses amis: Sylvain, Isabelle et Sylvie ainsi que de nombreux autres parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Diabète Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

NOUVEAU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Patrick Leduc avec l'Impact

FRÉDÉRIC DAIGLE
Presse canadienne

MONTREAL — Désirant doter l'Impact de Montréal d'un nouvel organigramme, le président du club montréalais, Joey Saputo, a créé le nouveau poste de directeur administratif des opérations soccer, qu'il a immédiatement confié à l'ex-joueur et analyste Patrick Leduc.

Le Lambertois, qui aura 41 ans le 26 décembre, a porté les couleurs de l'Impact de 2000 à 2010. L'ex-milieu de terrain a notamment remporté le championnat de la A-League, en 2004, et celui de la NASL, en 2009, avec le onze montréalais.

Depuis 2011, il agissait à titre d'analyste de soccer à RDS ainsi qu'à *La Presse*, où il évaluait les performances de la formation après chaque rencontre.

« Je ne savais pas l'enthousiasme que Pat avait pour cette organisation. En lisant ce qu'il écrivait, on pouvait parfois en douter. Mais en réunion avec lui, j'ai été impressionné par ce qu'il peut apporter au club », a lancé le président, mi-figue, mi-raisin.

« J'ai eu la chance d'observer l'évolution du club depuis son accession à la MLS en 2012. J'ai eu le plaisir de décrire, d'analyser et de commenter de façon assidue l'actualité du Bleu-blanc-noir. [...] Mais aujourd'hui, il est temps de passer de la parole aux actes. »

Dans le cadre de ses fonctions – il entrera en poste le 7 janvier –, Leduc supervisera les programmes et les budgets de l'académie du club, ainsi que les opérations du Centre Nutrilait. C'est aussi lui qui sera le lien entre Rémi Garde et l'académie. Leduc sera également chargé de développer les relations du club avec les fédérations provinciale et nationale.



Agissant à titre d'analyste de soccer depuis 2011, Patrick Leduc, qui a porté les couleurs de l'Impact de 2000 à 2010, occupera à compter du 7 janvier le nouveau poste de directeur administratif des opérations soccer de l'Impact. — PHOTO LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

De plus, il s'occupera de la gestion administrative de la première équipe, notamment de son budget d'exploitation et de tous les services connexes.

« Je me suis dit qu'au lieu de trouver l'emploi pour une personne, j'allais trouver une personne pour l'emploi, a expliqué le président Saputo. Quand j'ai mis sur pied les définitions de tâches de ce poste, des noms me sont venus en tête, à l'interne comme à l'externe. Le nom qui me venait en tête si nous allions à l'externe, c'était Patrick. »

NOUVELLES STRUCTURES

Saputo dit toujours être en train de penser aux façons d'améliorer son club. Ses réflexions lui ont fait apporter d'importants changements à son organigramme.

Le club montréalais a notamment jumelé ses efforts avec le FC Bologne, également propriété de Saputo. Le club italien

compte sur sept dépisteurs internationaux, ce qui fait en sorte que certaines tâches ont dû être revues, notamment celles de Nick De Santis.

Celui qui a longtemps dirigé les opérations soccer de l'Impact ne sera plus un super-dépisteur, mais il conservera ses tâches en Amérique du Sud, en plus d'être un ambassadeur du club, afin de l'aider à mettre sous contrat des joueurs d'envergure. Il se rapportera maintenant au directeur du recrutement.

Saputo a également indiqué que, pour l'instant, Richard Legendre, le vice-président exécutif, opérations soccer et stade Saputo, ne sera pas remplacé.

« Certaines de ses responsabilités ont déjà été redistribuées au sein de l'organisation. Par exemple, les relations avec les fédérations, ainsi que la supervision de la surface de jeu au stade Saputo, reviendront à Patrick Leduc. »

Le président n'exclut toutefois pas une nouvelle nomination dans les prochains mois.

GALA AU CLUB DE BOXE OLYMPIQUE DE JONQUIÈRE SAMEDI

Une revanche pour Esteban Tremblay

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le Club de boxe olympique de Jonquière (CBOJ) présentera, samedi soir, un premier gala régional de boxe amateur au Centre commémoratif Price. La soirée mettra en vedette 13 combats, dont une finale qui aura des allures de revanche entre le représentant local Esteban Tremblay et Carl Paradis, de Plessisville, chez les seniors 152 livres.

Au total, 11 boxeurs de Jonquière seront en action au cours de l'événement. Les clubs régionaux de Chicoutimi, d'Alma et de Chibougamau seront également

représentés. La carte est complétée par des boxeurs de Saint-Hyacinthe, de La Tuque, de Victoriaville et de Plessisville.

Ayant 22 combats à son actif, Esteban Tremblay tentera de prendre sa revanche face à son adversaire qu'il connaît déjà bien. « On est allés à Plessisville en septembre », rappelle son entraîneur et responsable du CBOJ, Hubert Malaison, précisant que le combat initial s'est déroulé à l'extérieur, malgré le froid.

« Ça donné un bon combat avec de l'action et on a perdu une décision serrée 3-2 chez lui. On était restés un peu sur notre appétit et j'ai réussi à avoir le même combat ici », d'indiquer Hubert Malaison, mentionnant que les ajustements ont été

apportés au cours des dernières semaines afin d'améliorer les chances de victoire du Jonquérois.

La demi-finale mettra quant à elle en scène le Chicoutimien Serge Ntetu, le frère du boxeur professionnel Francy Ntetu, qui affrontera un autre combattant de Plessisville, Guillaume Gosselin, également un combat de la division senior 152 livres.

Il s'agira du premier gala dans la région et au Club de boxe olympique de Jonquière depuis mars, ce qui avait du même coup permis de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme à but non lucratif qui a vu passer une foule de personnes qui ont ensuite fait leur marque sur la scène provinciale et nationale.



Esteban Tremblay — PHOTO COURTOISIE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	30	22	7	1	0	20	117	87	45	12-4-0-0	10-3-1-0	8-2-0-0	G-5
Toronto	29	20	8	1	0	20	106	78	41	9-5-1-0	11-3-0-0	7-2-1-0	P-1
Buffalo	29	17	8	4	0	14	89	82	38	9-2-2-0	8-6-2-0	6-2-2-0	P-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	28	16	10	1	1	16	100	95	34	7-5-0-1	9-5-1-0	6-4-0-0	G-1
Washington	27	15	9	2	1	14	98	88	33	8-4-1-1	7-5-1-0	7-3-0-0	P-2
N.Y. Islanders	27	13	11	1	2	12	79	81	29	7-4-1-1	6-7-0-1	4-5-0-1	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	29	14	10	5	0	12	93	92	33	8-6-2-0	6-4-3-0	4-4-2-0	G-2
Boston	28	14	10	4	0	13	73	72	32	9-3-0-0	5-7-4-0	4-4-2-0	P-3
Detroit	29	13	12	1	3	11	86	97	30	7-6-1-2	6-6-0-1	5-3-0-2	G-1
Pittsburgh	27	12	10	3	2	12	95	89	29	7-6-2-0	5-4-1-2	5-3-2-0	G-2
N.Y. Rangers	28	13	12	2	1	9	80	88	29	10-4-0-1	3-8-2-0	4-5-0-1	P-3
Caroline	27	12	11	3	1	11	67	76	28	7-4-2-1	5-7-1-0	5-4-1-0	P-3
Florida	27	11	11	3	2	10	89	96	27	6-5-3-0	5-6-0-2	4-4-2-0	P-1
Ottawa	29	12	14	3	0	12	102	119	27	9-5-2-0	3-9-1-0	4-6-0-0	P-2
Philadelphie	26	11	12	3	0	10	79	92	25	5-7-2-0	6-5-1-0	3-5-2-0	P-1
New Jersey	26	9	12	5	0	9	75	91	23	7-2-4-0	2-10-1-0	2-4-4-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	28	19	8	0	1	19	90	67	39	11-5-0-0	8-3-0-1	6-4-0-0	G-2
Colorado	29	17	7	4	1	17	107	81	39	6-2-3-0	11-5-1-1	8-1-1-0	G-1
Winnipeg	27	17	8	1	1	16	94	78	36	9-3-1-1	8-5-0-0	6-3-0-1	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	28	17	9	0	1	17	100	82	36	8-3-1-1	9-6-0-0	7-2-1-0	G-3
Anaheim	30	15	10	3	2	13	74	85	35	8-3-3-2	7-7-0-0	7-1-2-0	G-5
San Jose	29	14	10	3	2	14	90	90	33	9-3-1-1	5-7-2-1	4-4-2-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	28	15	10	3	0	15	78	72	33	9-3-1-0	6-7-2-0	6-3-1-0	G-3
Minnesota	27	15	10	1	1	15	86	78	32	8-4-1-1	7-6-0-0	4-6-0-0	G-1
Vegas	29	15	13	0	1	14	87	81	31	8-3-0-1	7-10-0-0	7-3-0-0	G-1
Edmonton	28	14	12	2	0	13	74	85	30	7-4-1-0	7-8-1-0	5-4-1-0	G-1
Arizona	26	13	11	2	0	12	68	67	28	6-6-1-0	7-5-1-0	5-4-1-0	G-4
Vancouver	30	11	16	1	2	10	84	105	25	5-7-1-0	6-9-0-2	1-8-1-0	P-4
Chicago	29	9	15	4	1	9	79	108	23	5-5-2-1	4-10-2-0	2-7-0-1	P-5
St. Louis	26	9	13	3	1	9	76	88	22	6-2-1-1	3-6-2-0	3-6-0-1	P-2
Los Angeles	28	10	17	1	0	9	59	84	21	6-9-1-0	4-8-0-0	4-6-0-0	P-1

LNH

Mercredi 5 décembre

Edmonton 3 St. Louis 2 (F)
Caroline 1 San Jose 5
Chicago 2 Anaheim 4

Jeudi 6 décembre

Colorado 5 Florida 2
Detroit 5 Toronto 4 (P)
Columbus 4 Philadelphie 3 (P)
N.Y. Islanders 2 Pittsburgh 6
Montréal 5 Ottawa 2
Boston 2 Tampa Bay 3
Washington en Arizona, 21h.
Minnesota à Calgary, 21h.
Nashville à Vancouver, 22h.
Chicago Vegas, 22h.
New Jersey à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 7 décembre

San Jose à Dallas, 20h.
St. Louis à Winnipeg, 20h.
Minnesota à Edmonton, 21h.
Caroline à Anaheim, 22h.
Samedi 8 décembre
Philadelphie à Buffalo, 13h.
Vegas à Los Angeles, 16h.
Colorado à Tampa Bay, 19h.
N.Y. Islanders à Detroit, 19h.
N.Y. Rangers en Floride, 19h.
Pittsburgh à Ottawa, 19h.
Toronto à Boston, 19h.
Washington à Columbus, 19h.
San Jose en Arizona, 20h.
Nashville à Calgary, 22h.

Dimanche 9 décembre

Philadelphie à Winnipeg, 15h.
Vancouver à St. Louis, 15h.
Boston à Ottawa, 17h.
Montréal à Chicago, 18h.
New Jersey à Anaheim, 20h.
Dallas Vegas, 21h.
Calgary à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 décembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	11	35	46
Mackinnon, Col	19	24	43
Kucherov, TB	12	30	42
Marner, Tor	6	33	39
Point, TB	20	17	37
McDavid, Edm	14	22	36
Wheeler, Win	4	32	36
Gaudreau, Cal	12	23	34
Duchene, Ott	12	22	34
Eichel, Buf	7	27	34
Ovechkin, Was	20	13	33
Monahan, Cal	17	16	33
Backstrom, Was	10	23	33
Scheifele, Win	16	16	32
Tkachuk, Cal	13	19	32
Malkin, Pit	10	22	32
Tavares, Tor	17	14	31
Landeskog, Col	16	15	31
Kane, Chi	13	18	31
Huberdeau, Flo	7	24	31
Chabot, Ott	7	24	31
Atkinson, Clb	19	11	30
Pastrnak, Bos	19	11	30
Lindholm, Cal	13	17	30
Domi, Mon	13	17	30
Draisaitl, Edm	13	17	30
Stone, Ott	13	17	30
Rielly, Tor	9	21	30
Giroux, Phi	9	21	30
Skinner, Buf	20	9	29
Crosby, Pit	14	15	29

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Domi	28	13	17	30
Drouin	28	10	15	25
Tatar	28	11	11	22
Gallagher	28	12	6	18
Petry	28	3	15	18
Shaw	24	7	8	15
Lehkonen	28	5	10	15
Danault	28	2	12	14
Kotkaniemi	28	3	10	13
Byron	14	4	5	9
Peca	22	1	6	7
Reilly	23	2	3	5
Agostino	13	1	4	5
Hudon	21	3	1	4
Benn	28	1	3	4
Weber	4	2	1	3
Ouellet	19	0	3	3
Deslauriers	21	1	1	2
Schlemko	12	0	2	2
Niemi	7	0	1	1
Price	21	0	0	0
Chaput	7	0	0	0
Kulak	6	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DFP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	9	8	4	63	1	3,00	,899
Niemi	4	2	1	26	0	3,61	,893

SOMMAIRE

Montréal 5 Ottawa 2

Première période
1. Ottawa, Stone 14 (White) 7:58
2. Montréal, Petry 4 (Chaput, Agostino) 8:18
Pénalité(s) — Smith Ott 10:17.
Deuxième période
3. Montréal, Byron 5 (Danault, Lehkonen) 11:03
4. Montréal, Shaw 8 (Drouin, Kotkaniemi) 15:42
5. Ottawa, White 8 (Dzingel, Stone) 18:50 (an)
Pénalité(s) — Duchene Ott 8:36, Kulak Mon 18:27.

Troisième période

6. Montréal, Gallagher 13 (Tatar, Petry) 3:19
7. Montréal, Byron 6 (Weber) 17:28 (fd)
Pénalité(s) — Harpur Ott 15:03.
Tirs au but
Montréal 13 11 19 — 43
Ottawa 10 8 3 — 21
Gardiens — Montréal: Carey Price (G, 10-8-4); Ottawa: Craig Anderson (P, 11-11-3).
Avantages numériques — Montréal: 0-3; Ottawa: 1-1.
Arbitres — Ghislain Hebert, Wes McCauley. **Juges de lignes** — Derek Amell, Ryan Galloway.
Assistance — 15,820.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Duchene	28	12	22	34
Chabot	28	7	24	31
Stone	28	13	17	30
Tierney	28	3	17	20
Dzingel	26	11	8	19
Ryan	28	6	12	18
Boedker	28	3	14	17
Tkachuk	17	9	7	16
White	27	7	9	16
Lajoie	26	6	6	12
Smith	19	4	8	12
Ceci	24	4	4	8
Demelo	28	3	5	8
Batherson	10	3	4	7
Paajarvi	28	3	1	4
Jaros	22	1	3	4
Pyatt	28	0	2	2
McCormick	11	1	0	1
Harpur	9	1	0	1
Anderson	25	0	1	1
McKenna	5	0	0	0
Falk	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DFP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1110	3	86	1	3,68	,904	
McKenna	1	1	0	15	0	4,66	,879

HOCKEY

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DFP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	29	22	6	0	1	153	111	45
Terrebonne	25	20	3	2	0	126	77	42
Granby	26	19	7	0	0	124	74	38
Longueuil	25	16	7	0	0	118	84	34
St-Jérôme	27	14	9	2	2	121	85	32
Côte du Sud	25	13	11	1	0	101	104	27
Montréal-Est	25	12	10	1	2	108	103	27
Valleyfield	26	12	11	1	2	107	109	28
Chambly	27	12	13	2	0	101	126	26
St.-Gabriel	24	12	11	1	0	99	112	25



Pour Yvon Michel, Adonis Stevenson « a subi un accident de travail parce qu'aucun facteur ne pouvait laisser penser que ça pouvait lui arriver ». Le promoteur ajoute que « pour une mauvaise expérience comme celle d'Adonis, je pourrais t'en raconter mille où la boxe a sauvé des gens ». — ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

« La boxe a sauvé des gens »

Yvon Michel compare le knock-out de Stevenson à un accident de travail



IAN BUSSIÈRÈS
ibussièrès@lesoleil.com

Aux yeux du promoteur Yvon Michel, les suites du violent knock-out subi par son poulain Adonis Stevenson contre l'Ukrainien Oleksandr Gvozdyk s'apparentent à un « accident de travail », car

rien, selon lui, ne pouvait laisser penser que le boxeur de 41 ans pouvait terminer la soirée à l'hôpital, dans un état critique.

« C'est une situation un peu cauchemardesque », a avoué Michel en entrevue téléphonique avec *Le Soleil*, jeudi. Le promoteur était de retour dans la métropole après avoir passé les derniers jours à Québec au chevet du boxeur en compagnie de sa conjointe Stéphanie Drolet, de la mère de Stevenson et de sa conjointe Simone « Sisi » God.

« Ce n'est pas facile, on a passé beaucoup de temps à son chevet et j'y retourne dimanche. En attendant, Stéphanie s'occupe de la mère et de la conjointe d'Adonis, de les transporter entre l'hôtel et l'hôpital », a-t-il expliqué.

« Jusqu'à lundi, j'étais déconnecté de tout... mais après, c'est certain que tu fais une introspection importante. J'ai discuté avec ses proches, son entraîneur, et j'en arrive à la conclusion qu'Adonis a subi un accident de travail parce qu'aucun facteur ne pouvait laisser penser que ça pouvait lui arriver. N'importe quel travail comporte un certain niveau de danger », indique Michel, qui n'a pas réalisé l'ampleur des dégâts avant 1 h dimanche matin.

« Quand Adonis est parti pour l'hôpital, j'étais convaincu que c'était par mesure de précaution comme on le voit souvent. Je lui avais parlé après le combat, je lui avais montré la carte des juges pour lui montrer qu'il menait aux points. Il m'avait dit qu'il était déçu, qu'il aurait dû utiliser une autre stratégie. »

TRISTE PREMIÈRE

Présent à temps plein dans le monde de la boxe depuis 1975, Michel n'avait jamais vu un de ses boxeurs ou un des adversaires de ses boxeurs se retrouver dans une

situation aussi grave que celle de Stevenson après un combat.

« Je n'avais jamais vécu rien de semblable et, en plus, ça se produit avec le boxeur qui était le plus proche de notre organisation. Adonis avait été trois ans avec nous avant de partir pour les États-Unis où il a disputé, et perdu, un combat avant de revenir avec nous pour de bon », raconte-t-il.

Le promoteur ajoute qu'il était très proche de Stevenson. « Quand il a lancé sa compagnie de vêtements de fourrure avec Simone, il m'a présenté comme étant "le promoteur de sa carrière". On a eu nos différends par le passé, mais on s'était beaucoup rapprochés au cours de la dernière année. J'étais très près de lui et je me sens extrêmement touché par ce qui s'est produit. Ça fait des nuits courtes. »

« UN BIENFAIT »

Michel sait que plusieurs voudront discréditer la boxe après ce qui est arrivé à Stevenson. « Je sais que plusieurs vont dire que la boxe est un sport dangereux et que ça ne devrait pas exister. Cependant, moi, je crois toujours que tous les sports sont des bienfaits pour la société. Ma conclusion à moi, c'est qu'un accident est arrivé. Pour une mauvaise expérience comme celle d'Adonis,

je pourrais t'en raconter mille où la boxe a sauvé des gens. »

Même s'il considère Stevenson comme un cas isolé, Michel avoue que de tels événements forcent tous les intervenants à se redéfinir. « Je vais toujours être ouvert pour améliorer la protection des boxeurs. Par contre, il ne faut pas oublier que la boxe a fait de grands pas au cours des 30 dernières années.

« On sait aussi que la boxe, ce n'est pas pour tout le monde. Il faut que la personne soit capable d'absorber l'impact d'un coup de poing et ce n'est pas donné à tous. »

Malgré tout, Michel n'en démord pas : le sport qui le fait vivre depuis des décennies a encore sa raison d'être. « La boxe, c'est un sport qui est noble, pur, simple avec des règles très strictes. D'ailleurs, je ne connais aucun sport où les participants ont autant de respect les uns pour les autres.

« Depuis samedi, une cinquantaine de champions du monde ont envoyé des vidéos d'appui à Adonis et la famille a reçu au moins un millier de messages réconfortants. Les gens souhaitent qu'il s'en sorte avec le moins de séquelles possible. » Le promoteur espère qu'il sera bientôt possible de réduire la sédation pour que Stevenson reprenne connaissance.

LES SÉNATEURS VAINCUS 5-2

Le Canadien remet ça

Presse canadienne

OTTAWA — Moins de 48 heures après avoir dominé les Sénateurs d'Ottawa, le Canadien a offert une autre performance convaincante et l'a emporté 5-2, jeudi.

Le Canadien avait également gagné la première manche de la série aller-retour par le pointage de 5-2, mardi, au Centre Bell. Les Sénateurs ont fourni un meilleur effort devant leurs partisans, mais le Tricolore a fait preuve de plus d'opportunisme.

« Nous n'étions peut-être pas tout à fait là pendant les cinq ou sept premières minutes, mais les Sénateurs ont essayé d'être très physiques et ça nous a peut-être réveillés, a noté l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. Ensuite, nous avons pris notre élan et nous nous sommes bien comportés. »

Paul Byron a marqué deux buts, dont un dans un filet désert en fin de rencontre, Jeff Petry a amassé un but et une aide, tandis que Brendan Gallagher et Andrew Shaw, avec son 100^e dans la LNH, ont aussi touché la cible pour le Canadien (14-10-5), qui a gagné trois de ses quatre derniers matchs. Carey Price a été solide, repoussant 19 lancers.

« C'est très important de nous mettre au travail et de récupérer des points que nous avons peut-être perdus par le passé, a mentionné Julien. Dernièrement, c'était souvent une victoire, puis une défaite. Nous jouons du hockey de ,500 ou moins. C'est important d'avoir une bonne séquence avant les Fêtes et c'est parti du bon pied avec deux grosses victoires contre un rival de section. »

Mark Stone et Colin White ont récolté chacun un but et une aide pour les Sénateurs (12-14-3), qui traversaient une séquence de trois victoires avant de se buter deux fois au Canadien. Craig Anderson a cédé quatre fois contre 42 tirs.

Le Canadien a donc décoché au moins 40 tirs au but dans un cinquième match d'affilée.

« Vous voulez décocher plus de lancers au filet pour vous offrir des occasions de marquer, vous donner du rythme. Mais il faut aussi lancer dans les bonnes situations, a rappelé Julien. Vous ne voulez pas créer un arrêt de jeu ou permettre à l'adversaire de contre-attaquer rapidement. Nous prenons des bonnes décisions en zone offensive, et défensivement, nous continuons à nous améliorer. »

Les Sénateurs ont perdu les services de Bobby Ryan en première

période à la suite d'un contact avec le défenseur du Canadien Brett Kulak. De son côté, Matt Duchene a quitté le match en deuxième en raison d'une blessure au bas du corps.

Dans le camp du Canadien, Nicolas Deslauriers remplaçant Matthew Peca au sein du quatrième trio après avoir sauté son tour, mardi.

Les hommes de Claude Julien poursuivront leur séjour de trois matchs à l'étranger en rendant visite aux Blackhawks de Chicago, dimanche.

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

Les deux gardiens ont souvent été sollicités dans la rencontre et ont réussi leur lot d'arrêts spectaculaires. Price s'est particulièrement distingué devant Brady Tkachuk à mi-chemin en première période, levant le bras gauche à temps pour dévier dans le filet protecteur le tir de la recrue.

Les Sénateurs ont toutefois ouvert la marque sur la mise en jeu subséquente. White l'a gagnée, puis Stone a pu décocher un tir des poignets précis qui n'a laissé aucune chance à Price.

Le Canadien a répliqué seulement 20 secondes plus tard. Petry a surpris Anderson à l'aide d'un tir des poignets de la pointe, qui a abouti dans le coin supérieur du filet.

Tkachuk a obtenu une belle occasion de redonner les devants aux Sénateurs tôt en deuxième période. Duchene a fait la passe à Tkachuk alors qu'il était fin seul à la gauche de Price, mais l'attaquant des Sénateurs a fendu l'air.

Price a ensuite frustré Chris Tierney en échappée pendant que le Tricolore était en avantage numérique.

Le Canadien a ensuite pris les devants pour une première fois avec 8 : 57 à faire en deuxième période. Byron a profité d'une belle passe du revers de Phillip Danault pour inscrire un premier but depuis le 20 octobre, également face aux Sénateurs.

Puis, Shaw a offert un coussin de deux buts au Tricolore avec 4 : 18 à écouler à l'engagement. Cette fois, c'est Jonathan Drouin qui a rejoint un coéquipier grâce à une passe transversale.

Une punition contre Kulak a toutefois permis aux Sénateurs de réduire l'écart avant la fin du deuxième vingt. Price s'est aventuré un peu loin de son filet pour frustrer Ryan Dzingel et White a profité du retour pour faire mouche avec 1 : 10 au cadran.

Gallagher s'est assuré d'étouffer

rapidement les espoirs de remontée des Sénateurs en restaurant l'avance de deux buts des visiteurs

après 3 : 19 de jeu en troisième. Il a dévié un tir de la ligne bleue de Tomas Tatar et la rondelle a atteint

le poteau avant d'être poussée derrière la ligne des buts par le patin droit d'Anderson.

Price et la défensive du Tricolore ont fait le reste.

Byron a tourné le fer dans la plaie avec 2 : 32 à faire, et les partisans du Canadien présents au Centre Canadian Tire ont commencé à chanter le traditionnel *Olé, Olé, Olé*.



À 3-2 pour le Canadien, Brendan Gallagher s'est assuré d'étouffer rapidement les espoirs de remontée des Sénateurs en restaurant l'avance de deux buts des siens après 3 : 19 de jeu en troisième, ce qui lui a évidemment valu les félicitations de ses coéquipiers. — PHOTO PC, SEAN KILPATRICK

3^e MARQUEUR DE LA LNAH

Brisebois s'amuse avec les Marquis

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Défenseur reconnu comme offensif, Mathieu Brisebois est loin de décevoir à sa première saison dans l'uniforme des Marquis de Jonquière.

En seulement 17 parties, le joueur de 26 ans a déjà atteint la vingtaine de points, ce qui le place au troisième rang des marqueurs de la Ligue nord-américaine de hockey. Son coéquipier Yannick Riendeau est bien installé au sommet avec 31 points. Après avoir été blanchi de la feuille de pointage dans trois de ses cinq premiers matchs dans l'uniforme des Marquis, Brisebois a cumulé au moins un point dans dix de ses 12 dernières rencontres, dont deux performances de trois points et trois de deux points.

« Les gars m'ont vraiment rendu la tâche facile. On a une bonne attaque massive. Mes coéquipiers font de bons jeux et c'est quand même assez facile d'amasser des points », souligne humblement Mathieu Brisebois, qui pivote la première unité d'avantage numérique jonquéroise, deuxième du circuit senior provincial avec un taux de 21 %.

Après trois saisons fructueuses avec les Huskies de Rouyn-Noranda, le défenseur droitier a passé quelques saisons dans les circuits professionnels, d'abord en Amérique, puis en Europe. Il a finalement décidé de rentrer au Québec au cours de l'été. « J'avais quand même de grosses attentes. Malgré tout ce qu'on a entendu sur la LNAH, tout le monde me disait que c'était une bonne ligue. Comme de fait, quand je suis arrivé, j'ai trouvé que le calibre était très bon », de valider Mathieu Brisebois, qui ne pensait pas se mettre en marche offensivement aussi rapidement.

« Oui, je suis surpris. Je ne savais pas à quoi m'attendre non plus, point. J'y allais comme bon me semblait. On a marqué le plus grand nombre de buts. On a un club assez offensif, donc ça rend la tâche plus facile à tout le monde », de louer l'arrière, qui a raison dans son affirmation, les Marquis ayant marqué 72 buts, 18 de plus que les Éperviers de Sorel.

Avec la suspension de cinq rencontres à Jonathan Diaby, Mathieu Brisebois a également des responsabilités accrues depuis quelques semaines. « Ça revient un peu à mes années dans le junior majeur où



Mathieu Brisebois est le meneur chez les défenseurs avec 20 points, ce qui lui donne le 3^e rang des marqueurs de la Ligue nord-américaine de hockey.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

j'avais pas mal de temps de glace. Ça ne me dérange pas, j'aime ça », raconte-t-il.

« J'ai toujours eu de la difficulté défensivement et ça va demeurer une lacune jusqu'à la fin de ma carrière. Je vais donc tout le temps essayer de mettre un peu plus l'emphase là-dessus », souligne Mathieu Brisebois sur ces points à travailler, lui qui montre un différentiel très intéressant de +2.

VISITE DES PÉTROLIERS

Pour une deuxième fin de semaine de suite, les Marquis croiseront le fer avec les Pétroliers de Saint-Jérôme au Palais des sports de Jonquière. Cette fois, ils seront vraiment à domicile contre la formation qui a officiellement installé ses pénates au nord de Montréal en début de semaine. « Honnêtement, c'est un match piège, on ne peut pas les prendre à la légère. Ils vont sûrement avoir un alignement différent. Il faut s'attendre à un bon départ de leur part. Donc, notre préparation doit être excellente », de prévenir l'entraîneur-chef Benoit Gratton. L'attaquant Peter Sakaris disputera un premier match avec les Marquis. Il sera jumelé avec Jean-Sébastien Béburé et Jérémy Malouin.

COUPE DU MONDE DE PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE

Valérie Maltais entre en scène en Pologne

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Dix mois plus tard, la transition de Valérie Maltais du patinage de vitesse courte piste au longue piste est maintenant complétée. La Baieriveraine participera à sa première Coupe du monde de sa nouvelle discipline en fin de semaine, en Pologne.

L'athlète régionale, qui a pris part à trois Jeux olympiques sur courte piste, fera partie de la délégation canadienne de 16 patineurs, dont sept femmes. Elle doit participer aux épreuves de 1500 mètres, 5000 mètres avec une option sur la poursuite par équipe, épreuve dans laquelle nos représentantes ont déjà mérité une médaille d'argent.

Valérie Maltais a gagné sa place sur l'équipe lors des Championnats canadiens en octobre, où elle a notamment remporté le bronze au 3000 mètres. Elle avait annoncé son transfert quelques semaines après les Jeux olympiques de Pyeongchang. Lors de l'annonce de l'équipe canadienne au début du mois de novembre, il était déjà prévu que la Baieriveraine ferait son entrée en scène seulement en décembre. Toujours en processus de transition d'une discipline à l'autre, elle avait fait l'impasse sur les deux premières épreuves de la saison le mois dernier, au Japon. Elle participera également à la quatrième Coupe du monde, la semaine prochaine, aux Pays-Bas, véritable puissance mondiale au patinage longue piste. Avant de s'amener en Pologne, les membres de l'équipe nationale ont participé à un camp au Kazakhstan.

« Lorsque j'ai fait mes premières coupes du monde en courte piste, c'était à l'automne 2008. Et là, à l'automne 2018, je vais faire mes premières coupes du monde en longue piste et on dirait que je suis aussi fébrile qu'à mes débuts. Mais ce vent de fraîcheur fait du bien », avait annoncé après la qualification canadienne Valérie Maltais lors d'une entrevue avec *Le Quotidien*, sous la plume de Johanne Saint-Pierre.

« Rien ne nous arrête autant que nos insécurités, a-t-elle récemment publié sur les réseaux sociaux. Mériter de représenter la feuille d'érable dans un sport différent, ça me fait sentir très humble. »



Valérie Maltais fera ses débuts officiels sur le circuit de la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste en Pologne. — PHOTO COURTOISIE

Lors des deux premières semaines, la poursuite par équipe sera disputée vendredi, le 1500 mètres suivra samedi tandis que la course de 5000 mètres sera patinée dimanche.



Soyez de la PARTIE!
Pour du fun et du hockey

DE PROS

Une présentation de **PROWATT**


VS


Vendredi 7 décembre, 20 h
• Palais des Sports

 /MARQUISDEJONQUIERE

Billetterie ouverte dès 10 H • 418-542-3199

AVEC HUIT VICTOIRES À SES NEUF DERNIERS MATCHS

L'intrahable Samuel Harvey



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Depuis qu'il a subi trois défaites en quatre départs à la fin d'octobre, Samuel Harvey est intrahable. Le gardien de 20 ans originaire d'Alma a remporté huit de ses neuf dernières décisions et les statistiques qu'il a conservées sont tout aussi impressionnantes.

En novembre, Samuel Harvey a mis la main sur le titre du gardien du mois VAUGHN dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) grâce à des chiffres bien peu généreux. En plus de sa moyenne de 1,91, il a conservé un pourcentage d'arrêt de ,930. Avec son partenaire Zachary Émond, qui affiche la meilleure moyenne depuis le début de la saison à 1,93, Harvey n'est donc pas étranger aux succès des Huskies qui se retrouvent encore une fois au sommet du classement, affichant la meilleure défensive, n'ayant permis que 67 buts.

«En revenant de mon camp professionnel avec le Canadien, j'avais besoin d'un certain temps d'adaptation et ça a été plus long que prévu. Il a fallu que je travaille très fort pour revenir à ce que je faisais l'an dernier et à ma routine», a indiqué Samuel Harvey au cours d'une entrevue téléphonique mercredi.

L'an dernier, l'ancien gardien de la Ligue nationale Dany Sabourin s'est amené avec la formation de l'Abitibi, ce qui a eu un effet très positif sur l'Almatois qui, durant ses deux

saisons, montre un dossier de 45 victoires et seulement 20 défaites. «C'est un entraîneur des gardiens exceptionnel», laisse tomber le gardien de 20 ans, qui a été nommé sur la première équipe d'étoiles en 2017-2018.

«Il comprend vraiment bien mes forces et mes faiblesses. Je suis très content de l'avoir. En début de saison, lui aussi trouvait que je pouvais mieux faire. On a travaillé très fort pour revenir au même niveau. En ce moment, le travail d'équipe entre lui, moi et Zach Émond est excellent. On veut continuer dans cette veine», reprend Samuel Harvey qui, comme tout bon gardien, donne une large part du crédit à ses coéquipiers devant lui.

À sa cinquième saison avec les Huskies, Samuel Harvey laissera également sa marque dans la liste des meneurs de l'histoire de la LHJMQ pour les victoires. Il en compte 109, bon pour le huitième rang. Avec plus de la moitié du calendrier à disputer, l'Almatois n'est qu'à 14 gains de la quatrième place, partagée par Philippe Cadorette et Olivier Roy.

«Je pense que je vais regarder ça dans dix ans, d'exprimer Samuel Harvey, s'estimant du même souffle chanceux d'avoir pu évoluer pour de bonnes équipes.»

«Pour le moment, je ne donne pas d'importance à ça. Mon but, c'est vraiment de gagner une coupe avec les Huskies. Les statistiques personnelles, ce n'est pas ce que je regarde. Je veux m'améliorer comme gardien de but et signer un contrat professionnel. Les statistiques sont vraiment secondaires, même si c'est flatteur qu'il y ait des résultats en bout de ligne», de noter le choix de 2^e ronde en 2014, qui pointe au 6^e rang de l'histoire avec une moyenne de 2,61.



Samuel Harvey a connu un mois de novembre du tonnerre, remportant six de ses sept départs, pour être nommé gardien du mois dans la LHJMQ. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÈVESQUE

Encore des choses à travailler

(DA) — Pendant sa participation à un premier camp professionnel avec le Canadien de Montréal, Samuel Harvey n'a pas mérité un contrat, mais à 20 ans et à sa dernière saison dans le junior majeur, l'Almatois n'en fait pas une obsession.

«Si je n'ai pas réussi à aller chercher un contrat et jouer professionnel, c'est parce que j'avais des choses à travailler. C'est important de mettre l'emphase là-dessus pour arriver prêt l'an prochain et avoir du succès en commençant. Quand je vais avoir l'opportunité d'avoir un contrat, ce sera plus en fin d'année et je regarderai rendu là. Pour l'instant, je me concentre à améliorer les choses que je dois faire», de raconter Samuel Harvey.

«Il faut faire confiance au destin quelque part. On va voir ce qui va se passer, mais je suis confiant qu'avec mes performances des dernières années, je vais être capable de signer un contrat. J'ai eu des résultats parce que je me concentrais sur mon apprentissage et pas vraiment sur le résultat. En continuant de la même manière, les résultats vont venir, mais c'est secondaire. Je veux avant tout devenir un meilleur gardien de but, et mon attention est vraiment là-dessus», de faire part l'homme masqué des Huskies, qui obtiendra certainement au moins un départ, en fin de semaine, lors des deux affrontements face aux Saguenéens.

Cette saison, les Huskies ont un nouvel entraîneur-chef, mais les victoires continuent de s'accumuler pour la formation de l'Abitibi. Après avoir remporté la coupe Memorial avec le Titan, Mario Pouliot s'est amené à la barre des Huskies, après le départ du Normandinois Gilles Bouchard pour les rangs professionnels, à titre d'adjoint de Benoit Groulx avec le Crunch de Syracuse.

«C'est un nouvel entraîneur. Il y

a tout le temps de petites choses qui changent, soit sur la routine, les avant-matches ou les entraînements. Mario a sa manière de diriger. Il met l'emphase plus sur certaines choses que Gilles le faisait. Si on parle de culture en général, c'est encore la même recette chez les Huskies. C'est important de le garder. C'est ce qui fait notre succès depuis quelques années», de souligner Samuel Harvey.

POINTES DE PLUME

- En plus d'exceller sur la patinoire depuis quelques semaines, l'attaquant des Saguenéens Zachary Lavigne fait également très bien sur les bancs d'école. Le vétéran de 20 ans a été nommé joueur étudiant du mois de novembre chez les Sags. Étudiant en sciences de la nature, le Jonquiérois Rafaël Harvey-Pinard a mérité le même honneur chez les Huskies de Rouyn-Noranda.

- Les Saguenéens tenteront de retrouver le sentier de la victoire sur la route, en fin de semaine, en Abitibi. Les Chicoutimiens ont perdu leurs huit dernières rencontres sur les patinoires adverses, dont deux défaites

en temps supplémentaire. Leur dernière victoire à l'extérieur remonte au 12 octobre à Sherbrooke. «Je pense qu'on est à la recherche de plus de constance sur la route. On doit faire la transition plus rapidement par rapport à notre patinoire. On a de bonnes séquences, mais aussi de moins bonnes», d'indiquer l'entraîneur-chef, Yanick Jean, au sujet des prestations de ses troupiers sur la route dernièrement.

- L'attaquant Samuel Houde a finalement fait le voyage en Abitibi. Yanick Jean précise qu'il a des chances de jouer pendant la séquence de trois matchs en autant de soirs. **DAVE AINSLEY**

La clé du match



12-10-3-4

10-15-3-1

- L'effet de l'absence d'Artemi Kniazev
- Les très petites patinoires de l'Abitibi
- Freiner adversaire qui traverse une bonne séquence

| Vendredi 19h, Centre Air Creebec



La conférence de presse s'est déroulée en présence de Yan Guertin, capitaine adjutant du 62^e régiment, Martin Lavallée, adjoint au commissaire, Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, Christian Gagnon, directeur adjoint du Service de l'activité physique et sportive de l'UQTR, Roger Lavergne, président des Cataractes et du comité organisateur de la Classique hivernale, et Tommy Luneau, capitaine des Estacades midget AAA. — PHOTO LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

CLASSIQUE HIVERNALE 2019

Une grande fête du hockey

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — Conscients d'avoir produit de la magie avec la Classique hivernale en 2015, les Cataractes reviennent avec une deuxième édition beaucoup plus étoffée en 2019 aux Grandes Estrades Coors Banquet de Saint-Tite. Pendant 10 jours, entre le 30 janvier et le 10 février, le site aménagé va devenir un lieu de rassemblement pour une grande fête du hockey.

La pièce de résistance des festivités reste évidemment les deux matchs de hockey junior, programmés le vendredi 8 février face à l'Océanic et le samedi 9 février face aux Remparts. Mais autour, en plus du *tailgate*, tous les niveaux de hockey seront intégrés.

« Ça fait 50 ans qu'on vit une histoire d'amour avec le hockey et nos partisans. Pour nous, c'était naturel de faire profiter au plus de gens possible de ce site qui sera unique. On a donc bâti un horaire très chargé, convaincu que les fans vont s'approprier

l'événement », expliquait Roger Lavergne.

Les Patriotes disputeront un match face aux Ravens de Carleton, un duel qui promet étant donné la rivalité bâtie entre les deux programmes depuis quelques années. À quelques jours du début des séries, les Estacades de Trois-Rivières midget AAA seront eux aussi présents pour livrer bataille aux étudiants du Séminaire Saint-François. Du hockey mineur, adulte et scolaire ont également leur portion réservée. De même que du patinage libre pour la population de Saint-Tite.

De plus, les Cataractes innovent en présentant, de concert avec la Fondation Fusée, un match de hockey luge pour des gens vivant avec un handicap. L'activité sera suivie d'un deuxième match de hockey luge, cette fois avec les Forces armées canadiennes.

« Notre conseil d'administration souhaitait élaborer une grande fête régionale. On voit que c'est réussi, soulignait le directeur-gérant Martin Mondou. Je me souviens que nous étions au même endroit en 2015, nous demandant ce qu'aurait l'air des matchs en plein air ici. Maintenant, on le sait à quel point c'est

féérique. En 2015, les gens ont pu voir un jeune comme Samuel Girard participer à la classique en tant que recrue. En 2019, c'est au tour des Bourque, Beaudoin, Coulombe et Bourgault de vivre un tel événement. Je peux vous dire que nos joueurs ont bien hâte. C'est un privilège qu'ils vont partager avec les joueurs de l'Océanic et des Remparts. »

Si les Cataractes avaient fait de la première Classique hivernale un succès financier, le défi reste colossal sur ce plan. Parlez-en à la Ville de Drummondville, qui a rédigé ses comptes à l'encre rouge l'an dernier.

« C'est vrai que c'est une idée un peu folle ! », convient Roger Lavergne. Mais pour nous, ça va au-delà des revenus et des dépenses. Nos assistances sont très enviables depuis quelques années pour un petit marché, et on pense que c'est dû en partie parce que nous tentons toujours de trouver des façons de se démarquer et de créer de nouveaux liens. Cette Classique hivernale, dans le cadre du 50^e, tombe pile dans ce rayon. »

Lavergne souligne du même souffle que les Cataractes auront besoin d'atteindre à nouveau le

« Je me souviens que nous étions au même endroit en 2015, nous demandant ce qu'aurait l'air des matchs en plein air ici. Maintenant, on le sait à quel point c'est féérique. En 2015, les gens ont pu voir un jeune comme Samuel Girard participer à la classique en tant que recrue. »

— Martin Mondou

chiffre des 13 000 spectateurs pour rentabiliser le projet. « C'est ce qu'on avait eu en 2015 et en faisant passer l'activité à 10 jours, c'est sûr que nous avons plus de frais. Mais nous avons aussi plus de temps pour nous amuser et triper tous ensemble. Les fans vont nous appuyer, j'en suis convaincu. »

Sports

COUPE DU MONDE DE PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE
VALÉRIE MALTAIS ENTRE EN SCÈNE
29

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY



55 PO

SAMSUNG

Téléviseur courbé au DEL UHD, 4K, Série 8 PTR-695325

ÉPARGNEZ **400\$**

1123⁹⁹

1099,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant : 1523,99

UHD TV courbé
SMART TV

PAYEZ JUSQU'À

36 VERSEMENTS*

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES



65 PO

LG

Téléviseur 4K au DEL HDR PRO, IPS, Série UK6

PTR-704663

LG UHD TV 4K

ÉPARGNEZ **300\$**

1123⁹⁹

1099,09 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant : 1423,99

webOS 4.0

VOTRE NOËL
signé
AMEUBLEMENTS
TANGUAY

2

FAÇONS DE GAGNER!

PLUS DE **750 000\$ EN PRIX**

MON CALENDRIER SIGNÉ AMEUBLEMENTS TANGUAY

24 JOURS

PRIX INSTANTANÉS ET OFFRES EXCLUSIVES

UN DES 8 BAS DE NOËL

DES CADEAUX

POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Textez le mot *calendrier* au **1-800-TANGUAY** ou allez sur tanguay.ca, complétez votre profil et connectez-vous à chaque jour pour découvrir votre surprise!

Avec tout achat, obtenez une participation automatique. Un bas de Noël sera tiré par magasin.

Canon
EOS M50
• 15-45 mm

24.1 MEGA PIXELS CMOS **4K**

ÉPARGNEZ **300\$**

799⁹⁹
799,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25

2221 **36 mois**

Courant : 1 099,99

PTR-699555

PAYEZ EN 36 VERSEMENTS* SUR TOUS LES APPAREILS PHOTO CANON

ASUS
Ordinateur portable Intel Core i5-7200U PTR-682732

ÉPARGNEZ **100\$**

899⁹⁹
899,09 + ÉCOFRAIS DE 0,90

Courant : 999,99

Écran tactile 15,6 po | Disque dur SSD 256 Go

Mémoire vive 8 Go

DENON
Micro-chaîne
PTR-681447

ÉPARGNEZ **200\$**

449⁹⁹
449,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant : 649,99

60 WATTS
Bluetooth®

Nos magasins sont ouverts de 9h à 21h du lundi au vendredi jusqu'au 21 décembre.

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 9 décembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec. Règlements complets de « Votre Noël signé Ameublements Tanguay » en magasin et sur tanguay.ca

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
		100\$	500\$	
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,16\$	19,90\$ 90,50\$